

Journal Municipal  
de la commune de Fursac



commune nouvelle de  
**Fursac**



**JANVIER 2020**

*Meilleurs vœux*



# commune nouvelle de **Fursac**

# 20 - 20

<b>Le mot du Maire</b>	p.3
<b>Le Budget</b>	p.5
<b>Les Commissions</b>	p.7
<b>Vie du village</b>	p.13
<b>Les Associations</b>	p.20
<b>Vie locale</b>	p.33
<b>Les infos pratiques</b>	p.37
<b>L'État Civil</b>	p.38

*La Commission  
Communication  
vous souhaite une très belle  
découverte de ce nouveau  
numéro de notre journal  
communal.*

*Nous en profitons aussi  
pour vous souhaiter,  
à toutes et tous,  
une très bonne année 2020 !*

**Directeur de la publication :**  
Thierry Dufour

**Coordination de la rédaction :**  
Christophe CAMPORESI  
ch.camporesi@orange.fr

**Photos :**  
Commission information, Claude Clavé,  
Christophe Camporési et AdobeStock

**Design, mise en page  
et impression :**

JPM Editions - 23290 Fursac  
Tél. : 05.55.63.10.50

**Date parution & Dépôt légal :** Janvier 2020

# Le mot du maire

## Mesdames, Messieurs,

Avant d'évoquer l'activité communale, qui à l'approche des échéances municipales se doit de respecter un caractère neutre et informatif, je tiens à vous adresser, au nom du conseil municipal, de nos agents communaux et de moi-même, tous mes vœux de bonheur, de réussite et surtout de santé pour cette nouvelle année. Je vais donc développer nos actions par thématique.

### ■ L'école

2019 a vu la poursuite de l'amélioration des conditions de travail au sein de notre école. En cela, une seconde tranche de pose de rideaux a été réalisée. Toutes les classes sont désormais équipées. L'ensemble des sous préaux a été recouvert de lambris PVC. Enfin plusieurs classes ont été équipées de matériel informatique tels vidéos projecteurs, ordinateurs et tableaux numériques. Montant : 20 462 € avec une subvention de 80 % soit 16 369 €

### ■ Les bâtiments

Les travaux de restauration du logement des anciennes écoles route de La Souterraine sont en cours et concernent la réfection complète de l'appartement pour un montants de 26 142 € avec une subvention de 65 % soit 16 992 €.

Notre commune a fait l'acquisition du local commercial de M. Laurent pour un Montant de 71 458 € avec une subvention de 70 % soit 50 021 €. L'objectif étant d'envisager et de faciliter l'installation d'une activité commerciale.

Un diagnostic thermique de l'ensemble des bâtiments communaux a été réalisé afin de prioriser, dans le temps, des travaux permettant des économies d'énergie.

### ■ Le patrimoine

Le chantier de restauration du lavoir de Chabanne Judeau est terminé, celui du Bois Aux Arrêts est en cours et celui du Moulin Verdois débutera début 2020. La signalétique sera mise en place pour la mise en valeur des sites. Montants : 61 390 € avec une Subvention de 70 % soit 42 973 €.

En outre, l'électricité de l'Eglise Paulhac a été mise en conformité par notre équipe technique habilitée à faire ces travaux. Toujours à Paulhac, la statuette de la Vierge à l'Enfant et le Christ en Croix sont en cours de restauration. Pour ces deux objets il était urgent de lancer ces restaurations sous peine de les voir disparaître car trop abimés. Montants 9 288 €. Nous avons sollicité le Conseil Départemental pour une aide sur ce dossier et nous sommes en attente d'un retour.

### ■ Les routes

L'aménagement de la Route de l'Eglise/route de Bel Air touche à sa fin. La mise en séparatif des réseaux d'eaux pluviales et usées était nécessaire. Un cheminement piétonnier a été créé, des bordures posées, le perron de l'église a été totalement repensé avec la pose de pavés et la construction de murs en pierres. Les réseaux électriques et téléphoniques ont été enfouis et le réseau d'éclairage public totalement refait. Montant des travaux : 289 240 € avec une subvention de 40 % soit 115 696 €.

La sécurisation du centre bourg va se concrétiser par la pose de ralentisseurs route de Grand Bourg, d'un rond-point franchissable au niveau de la route de S<sup>t</sup> Priest et le traçage de places de stationnement dans le bourg. Dans un premier temps nous testerons cet aménagement avant une mise en œuvre définitive. Montant : 14 190 € avec une subvention de 80 % soit 11 352 €.

Un diagnostic de l'état général de nos routes communales a démarré et permettra de prioriser et planifier les travaux à venir.

### ■ Les cimetières

Un mur en mauvais état a été totalement refait dans le cimetière de S<sup>t</sup> Pierre. Des allées, dont la centrale, ont été bitumées. Montant : 24 462 € avec une subvention 35 % soit 8 561 €.

Côté Paulhac un mur a été repris et nous avons planifié la réfection des allées.

Egalement prévu dans celui de S<sup>t</sup> Etienne la reprise de murs et le portail d'entrée.



**Thierry Dufour**

Maire de Fursac

■ **L'assainissement**

Le chantier de construction de la nouvelle station d'épuration a démarré depuis plusieurs semaines et se déroule conformément au planning initial. Techniquement, nous n'avons pas rencontré pour l'heure de problème majeur. La réalisation du bassin d'orage, complément de la station, situé à l'arrière de La Poste est, elle aussi, bien avancée. Je tiens ici à remercier celles et ceux qui ont facilité la concrétisation de ce projet impératif à notre bourg pour leurs accords lors des achats de terrain ou pour les droits de passage.

Je rappelle que ce projet est une nécessité pour notre bourg. Non seulement parce qu'imposé par les services de l'Etat mais surtout parce que notre station est vétuste et ne permet plus de traiter efficacement les eaux usées. Je rappelle également que ce sont bien les utilisateurs du service qui doivent le financer. Le faire payer par le plus grand nombre, comme certains le souhaiteraient, est bien entendu inconcevable. Et à titre de comparaison, les coûts de mise en place d'un système d'assainissement individuel (dans les villages) cumulés aux charges d'entretien et de fonctionnement sont nettement supérieurs à ceux d'un système d'assainissement collectif pour lequel il n'y a aucun entretien puisqu'il est assuré par la collectivité au travers de la redevance.

Montant : 1 193 000 € avec une subvention de 50 % soit 596 500 €.

■ **L'éclairage public**

La première tranche d'effacement des réseaux à Paulhac est soldée et la seconde tranche en cours d'achèvement. L'éclairage public a été refait dans son intégralité pour un montant de 25 138 € avec une subvention de 65 % soit 16 339 €.

La route de Bel air, du château, de l'Eglise, de Gaulières et toute la traversée du bourg verront prochainement l'éclairage public changé avec la pose de nouveaux candélabres. Nous avons profité du réaménagement de la route de Bel Air pour prévoir la mise en valeur de l'église par la pose d'éclairage en périphérie. Montant total des travaux : 43 982 € avec une subvention de 65 % soit 28 588 €.

Une étude diagnostic sur l'ensemble des réseaux d'éclairage public de la commune (bourg et villages) va être lancée. Elle permettra, également dans ce domaine, de planifier des travaux afin de réaliser d'importantes économies d'énergie.

■ **Le matériel**

Nous avons changé notre tracteur tondeuse qui avait fait son temps pour un montant de 27 039 €.

■ **Les finances communales**

2019 a vu les comptes de notre collectivité analysés et audités par la cour des comptes. Les conclusions du rapport mettent en avant la bonne situation financière de notre collectivité. C'est une véritable satisfaction et prouve que nous pouvons investir tout en assurant le bon fonctionnement de notre commune. Cela est bien évidemment conditionné aux montages de dossiers lourds et fastidieux mais également à l'énergie qu'il faut déployer pour convaincre les financeurs.

**Quelques mots quant à la défusion de la Communauté de Commune**, même s'il y aurait beaucoup à dire. Quelle aberration de devoir défusionner alors qu'une énergie énorme a été dépensée pour réaliser la fusion. C'est à mon sens, une honte et une image déplorable que certains élus et l'Etat vont laisser. Mais pire, quel gaspillage d'argent public!

**Il me reste à évoquer un dernier point avec vous.** En effet après 16 années passées à la tête du conseil municipal de la commune de St Pierre de Fursac puis 3 années à la tête de celui de Fursac, j'ai pris la décision de passer la main. Je considère en effet qu'après 3 mandats de maire, il est temps de laisser la place à une nouvelle équipe dynamique qui aura de nouvelles idées.

J'ai pris un plaisir énorme à assurer cette mission formidable de maire d'une commune rurale. Mission qui se complique d'année en année et qui demande un investissement important et une grande disponibilité. Cette expérience a été pour moi des plus enrichissantes et j'ai tenté de l'assurer avec tout l'engagement qu'elle méritait. Tout n'a certainement pas été parfait mais j'ai toujours fait de mon mieux en essayant de respecter les engagements pris à chaque mandature. Et puis chacun sait qu'il n'est pas facile de satisfaire toutes les exigences et d'assumer des décisions difficiles.

J'ai eu la chance, durant ces 19 années, d'être entouré et accompagné par des élus de confiance, disponibles et compétents. Je les en remercie chaleureusement. J'y associe également l'ensemble des personnels avec lesquels j'ai eu plaisir à travailler. Enfin cette expérience m'a permis de vous côtoyer, de vous connaître un peu mieux, ça c'est une vraie richesse.

A cet instant, je me donne une période de réflexion quant à l'éventualité d'accompagner une nouvelle équipe afin d'assurer une continuité dans les dossiers.



**Bonne et heureuse année à toutes et tous.**

Le maire  
**Thierry DUFOUR**

# Budget 2020



Commission composée de :

**Lynette Renaud**  
Responsable

**Thierry Dufour**  
**Claude Clavé**  
**Marie-Christine Guyon**  
**Lucile Charamond**  
Membres

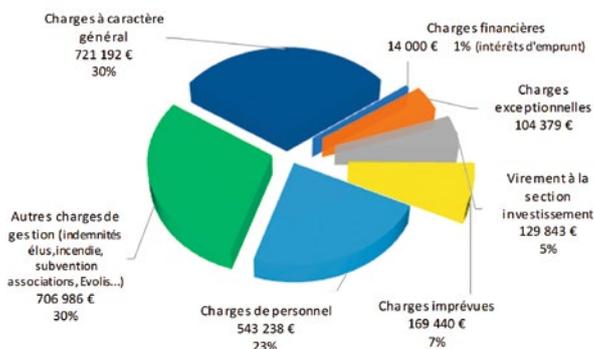
## BUDGET

Le troisième budget de la commune nouvelle de FURSAC a été voté par le Conseil municipal lors de sa séance du 11 Avril 2019.

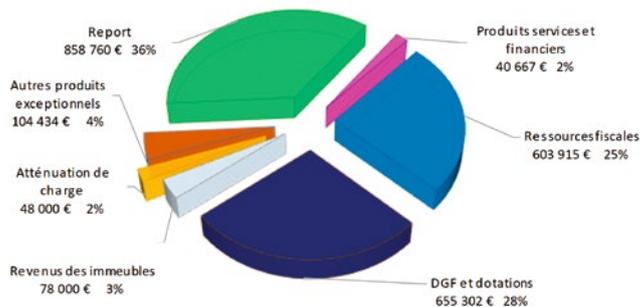
L'article présente et commente le budget prévisionnel.

## BUDGET PRINCIPAL

Les charges : 2.389.078 €



Les produits : 2.389.078 €



Le suivi régulier de son exécution a été effectué par la Commission Financière, en liaison avec Madame la Comptable du Trésor : il ne présente aucune autre particularité que la difficulté à suivre du fait des changements de comptable du trésor au cours de l'exercice.

## INVESTISSEMENT

Le programme retenu pour l'exercice représente un total de dépenses d'équipement de **1.262.763,20 €** scindé en restes à réaliser pour **415.201,99 €** et **847.561,25 €** en propositions nouvelles.

### Opérations antérieures terminées en 2019

Remise en état de la fontaine Chabanne-Judeau	12.915,00 €
Frais étude de la salle des fêtes	10.000,00 €
Achat d'une tondeuse	28.539,10 €
Rénovation école : rideaux, sous préau, vidéo projecteur et PC	30.366,82 €
Éclairage public Paulhac	22.359,00 €
Réseau Paulhac tranche 1	908,02 €
Achat commerce Laurent	72.050,00 €
Fin aménagement de la route de Limoges	310,46 €
Réfection électricité église Paulhac (réalisé en régie)	2.500,00 €
Diagnostic thermique	15.000,00 €

# Budget 2020 (suite)

## Opérations projetées

Petit patrimoine (reste)	61.085,00 €
Rénovation école (reste)	110.902,56 €
Eclairage de la route de Bel air	27.340,00 €
Achat d'un bâtiment	123.036,06 €
Eclairage public Paulhac tranche 2	31.483,08 €
Réseau Paulhac tranche 2	684,00 €
Réseau Bel Air	1.094,40 €
Sécurisation du bourg	20.000,00 €
Réfection d'un logement communal	35.000,00 €
Eclairage public de Bel Air tranche 2	60.833,75 €
Restauration mobilier église de Paulhac	9.288,00 €
Logiciel de la Poste numérotation habitations	5.000,00 €
Achat terrain METTOUX	17.000,00 €
Panneaux indicateurs commerçants	5.000,00 €
Voirie et achat de pelleteuse	89.464,36 €
Rénovation de la salle des fêtes	421.000,00 €
Remplacement véhicule Express	19.221,50 €
Illuminations de Noël	1.374,33 €
Agencements aménagements des bâtiments	29.007,80 €

Ces dépenses sont couvertes par les subventions d'investissement et la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires ruraux) exceptionnelles suite à la création de la commune nouvelle.

Les travaux concernant la route de BEL AIR ainsi que les travaux de voirie se trouvent en fonctionnement dans « autres charges de gestion ».

**Le contrôle de la Chambre Régionale des Comptes en date du 2 septembre 2019 relatif à la gestion de la commune nouvelle de FURSAC révèle « une situation financière favorable dans son ensemble. Le bilan comptable offre d'appréciables marges de sécurité financières ».**

## BUDGETS ANNEXES

### 1 - ASSAINISSEMENT

Le budget est équilibré comme suit pour sa section d'exploitation

Dépenses	137.531,68 €	Recettes	74.860,33 €
		Résultat reporté	+ 62.671,35 €
<b>TOTAL</b>	<b>137.531,68 €</b>		<b>137.531,68 €</b>

### INVESTISSEMENT

Le programme d'investissement retenu au terme de multiples études couvre la création d'une nouvelle station d'épuration et la mise aux normes du réseau d'assainissement du bourg (dont une grande part de mise en séparatif des réseaux) : il a été déjà budgété en 2017 et aurait dû être réalisé en 2018.

Dépenses	2.243.083,12 €	Recettes	1.961.398,73 €
		Report	+ 281.684,39 €
<b>TOTAL</b>	<b>2.243.083,12 €</b>		<b>2.243.083,12 €</b>

Les travaux ont débuté début septembre 2019.

### 2 - LOTISSEMENT

Le budget est équilibré comme suit pour sa section de fonctionnement

Dépenses	438.927,35 €	Recettes	442.586,83 €
Résultat déficitaire	+ 18.701,67 €		
<b>TOTAL</b>	<b>442.586,83 €</b>		<b>442.586,83 €</b>

### INVESTISSEMENT

Le budget est équilibré en dépenses et recettes à 701.311,77 €

### 3 - CCAS de FURSAC

Toutes les opérations liées aux actions de solidarité ont été regroupées dans le budget annexe du CCAS pour un total de 22.573,68 €.

Le repas des aînés s'est déroulé le 2 novembre 2019 dans une ambiance joyeuse et musicale.

Lynette RENAUD



# Ressources Humaines

## Grosse sollicitation sur l'année 2019

*La commission Ressources Humaines a été fortement sollicitée du fait des absences en 2019, mais la fin de cette année s'annonce encourageante en termes d'effectif et permet d'envisager un nouvel exercice « moins lourd ».*

### Nombre de postes :

- **Secrétariat** : 3 temps plein et 1 temps partiel
- **École et restauration** : 2 temps plein et 4 temps partiel
- **Technique** : 5 temps plein et 1 temps partiel renouvelable.

### Au secrétariat de la Mairie

Deux des trois agents en arrêt maladie ont repris leur activité à temps partiel (de 50 à 80 % pour l'une et à 50 % pour l'autre). Un agent est toujours en longue maladie.

L'appel à des remplaçants mis à disposition par le centre de gestion a permis de maintenir, à budget constant, l'ouverture de la mairie aux administrés, et le suivi des dossiers.

Une formation sur l'état civil a été réalisée ; la participation aux réunions d'informations sur l'urbanisme, les logiciels informatiques et les avancements statutaires, ainsi que les contacts réguliers avec le centre de gestion et la trésorerie nous permettent un suivi indispensable à la gestion quotidienne.

### Coté petite enfance

Une formation « prévention autour des métiers de la petite enfance » a été suivie par 2 agents, et un agent a suivi la formation sur les techniques de nettoyage,

(locaux municipaux, et Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)).

Un effort a été engagé au restaurant scolaire dans le cadre de l'objectif de diminution des déchets.

Les plats sont désormais servis par les agents ce qui évite le gaspillage et l'installation de trois composteurs permet la récupération des déchets ; le contrôle pendant 6 mois par pesée quotidienne des « restes » a permis de valider ce fonctionnement.

### Pour la partie technique

Un agent a été absent pendant 8 mois et a repris à temps partiel suite à un accident du travail ; un agent a souhaité travailler à 60 % en 2019 et nous avons validé sa demande de prolongation pour 2020.

Tous les agents ont suivi les formations obligatoires de prévention et de conduite et un agent, celle de la gestion de la station d'épuration.

Un contractuel a été recruté pour assurer le besoin d'effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et sera stagiaire début janvier.

Un second contrat a été établi pour 8 mois (jusqu'à mi-avril 2020) pour pallier la fin du contrat emploi jeune, l'agent placé en disponibilité n'ayant pas été remplacé.

La bonne orientation de ces indicateurs paraît être de bon augure pour l'année 2020.

**Nous remercions les agents pour leur implication au quotidien.**



Commission composée de :

**Marie-Christine Guyon**  
Responsable

**Thierry Dufour**  
**Ghislaine Terrasson**  
**Claude Clavé**  
**Nelly Moreau**  
**Jacky Cariat**  
Membres

# Développement Durable

## Vers quel avenir ?



Commission composée de :

**Claude Clavé**  
Responsable

**Marie-Christine Guyon**  
**Michelle Villedieu**  
**Janine Lefort**  
**Céline Goût**  
**Lucile Charamond**  
Membres

Régulièrement, les super-télescopes, produits du génie technique des hommes permettent de repousser les limites de l'univers : **La terre en serait la seule habitable parmi celles accessibles à l'homme, et paradoxalement les activités déployées par celui-ci la mettent chaque jour davantage en danger.** Telle est l'analyse partagée par les moins cyniques d'entre eux, encore mais de moins en moins minoritaires ; les plus radicaux sont entrés en guerre contre le mode de production et de consommation, les plus catastrophistes théorisent la fin prochaine de l'espèce humaine, après d'autres...

L'accélération et l'intensification des épisodes de dérèglements climatiques, la réalité de l'appauvrissement de la biodiversité, accréditent l'obligation pour nos sociétés de mettre en œuvre les mesures à même de dénouer ces prédictions :

### Il y a urgence afin de garantir un avenir pour la vie sur la planète.

Chacun de nous doit être convaincu cette démarche ne pourra avoir d'effet que partagée, dans la reconnaissance et le respect des rôles, fonctions et compétences de chacun, sans rien céder aux vociférations des sectaristes violents ou tomber dans le défaitisme des collapsologues<sup>1</sup>.

Cette urgence est celle de la mise en œuvre du développement durable, à laquelle la commission a modestement tenté de sensibiliser à l'échelle de notre territoire.

Deux de ses outils ont été concrétisés au cours de l'année écoulée par la présentation au Conseil municipal du diagnostic énergétique de l'ensemble des bâtiments communaux<sup>2</sup> et celle de la déclinaison de la Trame Verte et Bleue<sup>3</sup> en aménagement du bourg-centre.

Ils devraient permettre des choix éclairés en matière d'investissement et l'établissement de programmes pluriannuels de travaux pour les

exercices à venir.

La sensibilisation aux circuits courts n'a pas encore trouvé de solutions concrètes mais la volonté de leur instauration se renforce : elle ne pourra cependant aboutir que par une évolution simultanée de l'ensemble des pratiques de production et de consommation des acteurs locaux.

Encore conviendra-t-il que ces changements soient assumés et portés par la majorité des élus locaux et accompagnés par les financements de l'État aux collectivités locales ainsi que par une mise en cohérence du maquis des dispositions législatives et réglementaires : comment concilier la priorité à donner aux produits locaux et l'obligation d'inscription dans des groupements d'achat ?

### Mais l'opiniâtreté paye :

Au plus fort de la sécheresse redoutable de ces deux dernières années, comme un symbole, la fontaine-lavoir de Chabanne-judeau a retrouvé vie, préfigurant il faut l'espérer la remise en état et en valeur d'autres de ces points d'eau autour desquels le territoire s'est construit au fil des siècles.

Et au printemps prochain, la petite faune trouvera abri et source de vie dans les premières haies replantées « en arpent citoyen ».

Le mouvement n'est encore que

modestement enclenché, bien des chantiers sont à ouvrir mais dans le plaisir de moments partagés. Il y aura des discussions passionnées, de la sueur, des pieds crottés, mais la garantie d'un territoire harmonieux les vaut bien.

**Claude Clavé**

<sup>1</sup> Ils ont fixé l'effondrement de nos civilisations modernes à 2030 et organisent des stages pour s'y préparer, autour de la permaculture et d'une organisation sociale basée sur la décroissance et la pénurie d'électricité.

<sup>2</sup> Au terme d'un appel d'offre, le syndicat départemental d'électricité de la Creuse a mandaté le bureau d'étude ABC énergie pour effectuer cette mission, pour un coût de 7.540 € HT ; les préconisations (isolation extérieure et intérieure, changement de mode de chauffage) ciblent prioritairement la maison communale, la poste et le cabinet médical. L'ADEME a été contactée pour démarrer une réflexion sur les capacités de production énergétique du territoire communal : la commission souhaite animer une réunion publique sur ce thème avant la fin du mandat.

<sup>3</sup> C'est une mesure du Grenelle de l'Environnement qui consiste à prendre en compte, dans les projets d'aménagement la préservation et la restauration des continuités écologiques : le travail élaboré en lien avec les techniciens de la CCMVOC et du CAUE s'articule autour d'une « coulée verte » courant de la zone artisanale à la Gartempe, avec l'aménagement d'un éco-parking sur la place de la Poste.

Les dossiers sont consultables à la Mairie.



# Fleurissement

**Nous avons opté pour la plantation progressive de vivaces dans les différents massifs.**



Commission composée de :

**Céline Merigot Gout**  
Responsable

**Michelle Villedieu**  
**Ghislaine Terrasson**  
**Catherine Dubois**  
Membres

## Cette année

- Leur développement insuffisant la 1<sup>re</sup> année ne nous a pas permis de participer au concours villes et villages fleuris, les critères de sélection n'étant pas atteints.
- Nous avons anticipé le manque d'eau et diminué en conséquence le nombre de jardinières et suspensions. La façade de la Mairie a cependant été bien fleurie tout l'été.
- Le centre de loisirs n'a pas manqué d'imagination pour décorer les arbres place de l'Église.
- Le tableau automnal traditionnel avec sorcière,

citrouilles et courges fait toujours bel effet. Celui de Noël illumine le bourg, les arbres de la place de l'Église scintillent de 1000 feux grâce à de nouvelles guirlandes. Un père Noël trône près de l'entrée de la Mairie, il adore les selfies ! **N'hésitez pas à vous asseoir à ses côtés pour une photo souvenir !**

## Remerciements...

La commission fleurissement remercie vivement tous ses partenaires et les employés municipaux pour leur travail et leur complicité.

**Bonne et heureuse année 2020**





## Récapitulatif des travaux et goudronnage voirie 2019 - 2020

### Notre organisation

**Dans l'objectif de faire un point sur l'état de notre réseau routier, tous les ans courant novembre la commission voirie organise une journée sur le terrain.**

Un repérage des zones dégradées et le classement des interventions prioritaires nous permet d'établir une liste des secteurs à remettre en état au niveau goudronnage, afin que le bureau d'EVOLIS en charge des futurs travaux nous établisse des devis.

Après l'aval des devis par la commission et la validation de ceux-ci par le maire, dans un second temps EVOLIS les présente en commission départementale dans le but de percevoir si possible une aide financière, la DETR (Dotation pour Équipement du Territoire Rural), qui s'élève à 35 %.

### Sur 2019...

Nous aurions pu prétendre en tant que commune nouvelle à une subvention à hauteur de 65 % ; malheureusement à ce jour, aucun devis concernant l'entretien de nos routes n'a été retenu.

Cette année, **la charge importante de travaux de goudronnage de voiries prévue par EVOLIS, ne leur a pas permis de répondre favorablement à toutes les demandes** des communes.

Du coup, en raison de l'absence d'aide du département sur ce type d'intervention, aucune prestation n'a été réalisée sur notre secteur en 2019.

### Report des travaux

Pour cette raison, nous avons fait le choix auprès d'EVOLIS de reporter notre dossier 2019 sur 2020 s'élevant à **77.000 €**. Un ajustement sera probablement nécessaire en raison de dégradations

hivernales supplémentaires que nous ne sommes pas en capacité de connaître aujourd'hui.

Un diagnostic routier va être réalisé par le bureau d'étude d'EVOLIS, ce qui va permettre de répertorier et de classer l'état de la voirie par priorité et par nécessité d'entretien. Ce projet est subventionné à 80 % par le département.

### L'entretien des routes et chemins

**Ce point important est à clarifier.** Il nous est régulièrement demandé d'intervenir sur l'ancien réseau des chemins communaux de l'AFR sur l'ancienne commune de S'Pierre.

En rappel, ces chemins du domaine privé étaient réservés aux propriétaires fonciers qui payaient une redevance proportionnelle à leur superficie, ce qui permettait le suivi, l'entretien en dehors du fauchage des banquettes réalisés par les employés communaux sur le budget communal et des aménagements tel que le goudronnage de certaines zones si nécessaire.

Aujourd'hui en raison de la dissolution de l'AFR qui a rétrocédé ces chemins à la commune, sans compensation financière par le biais d'une redevance quelconque, la commune n'est pas en capacité de répondre budgétairement à des demandes de travaux d'entretien sur ce secteur. Ce problème avait été évoqué et réglé lors des rencontres avec l'ancien bureau de l'AFR avant sa dissolution.

### Ponts & busages

Des consolidations de ponts ou des renforcements de busages sur des traversées de route ont été réalisés (ex. celui de la Prade et au Petit Nérat), d'autres sont à suivre car ils présentent des risques d'effondrement, souvent au niveau de têtes de buses dus à des dégradations par les ragondins.



Commission composée de :

**Jacky Cariat**  
Responsable

**Jean Marie Vitte**  
**Catherine Dubois**  
**Xavier Quincampoix**  
**Martial Poulain**  
**Jean Marie Simonneau**  
**Catherine Bataille**  
**Christophe Camporesi**  
Membres

# Travaux

2019 a été une année chargée en travaux relativement importants concernant la réhabilitation de la voirie route de l'église et route de bel air sur la partie allant de l'église jusqu'au château, ainsi que le commencement de travaux de la nouvelle station d'épuration.

## Partie réhabilitation de voirie

**Les difficultés de circulation sur les zones refaites ont imposé de réaliser ces travaux sur trois portions de voirie.**

Courant du 1<sup>er</sup> semestre le Syndicat EVOLIS de Noth a commencé une première tranche de travaux comprenant la mise en séparatif des eaux usées et des eaux pluviales sur la partie route de l'église, dans un deuxième temps sur la partie haute route de Bel Air au niveau du château, et dans un troisième temps partie basse route de Bel Air en partant de l'église.

Le planning d'EVOLIS a été conforme au prévisionnel jusqu'au moment où l'entreprise devant réaliser la pose des fourreaux permettant le passage des

alimentations électriques des maisons, des éclairages publics et de la téléphonie s'est désistée.

Suite à ce désistement, il a été demandé au syndicat EVOLIS de prendre en charge cette prestation, ce qui a retardé d'un mois et demi les travaux voiries prévus sur leur planning et l'obligation d'ouvrir, une seconde fois, de nouvelles tranchées sur l'ensemble de la voirie.

Le câblage des gaines a été réalisé par une société extérieure.

Les raccordements et les branchements des maisons et des éclairages publics ont été réalisés par l'entreprise Lestrade de Dun le Palestel.

En fin d'année, l'ensemble des prestations est pratiquement réalisé dans sa totalité.

## Partie Station

**Fin septembre, l'entreprise Poulain a ouvert le chantier station** en commençant par le déboisement des parcelles sur lesquelles sont implantés trois bassins permettant le traitement et la purification des eaux usées du bourg.

Le terrain à forte déclivité a imposé un terrassement important avec le positionnement des bassins sur trois niveaux.

Les travaux sont réalisés conformément au planning prévisionnel. Quelques ajustements sont apportés au fur et à mesure de l'avancée des travaux.

**La date de mise en service de cette nouvelle station reste à définir courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2020.**





# Conseil des Sages

## Le Conseil des Sages poétise

Deux Sages ont été inspirés pour l'écriture de ces textes. Merci à eux. Bonne lecture.

**Meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé.**

### Tout savoir sur un sage...

Qu'est-ce-qu'un Sage ?

Un Sage est un citoyen bénévole, expérimenté, motivé et disponible au sein d'une commune. Il s'intéresse aux sujets d'intérêt général et à la vie communale. Il est amené à faire des propositions à la municipalité, mais n'a pas pouvoir de décision.

Les Sages se réunissent régulièrement tous les trois mois. On leur a aménagé dans une salle de la mairie une table rectangulaire pour éviter qu'ils ne tournent en rond comme dans un manège. Ils ont à leur tête un manager qui ne se ménage pas les méninges à un point que vous ne pouvez imaginer.

Comment devient-on Sage ? Il faut l'admettre, ce n'est pas un caractère inné : on naît pas Sage, mais on le devient plus tard à la suite d'un long mûris-sage. Pour autant, cela ne s'apprend pas : en effet, il n'existe pas d'apprentis-sage et encore moins de sélection où certains seraient recalés dans une sorte d'examen de pas-sage. Généralement, il est admis quand il approche de la soixantaine. Rien de plus normal car auparavant il est régulièrement mis à l'écart pour cause de quarantaine.

Le futur Sage se doit de donner des gages de bonne moralité et si l'on attend de lui de développer « un esprit sain dans

un corps sage ». Ce n'est pas une raison pour qu'il ait des velléités de trous-sage de je-ne-sais quel vêtement féminin. Mais si vraiment, il ne pouvait pas se passer de cette addiction, on peut toujours lui recommander de se retrousser les manches pour participer, par exemple, aux plantations d'arbustes dans le cadre de l'embellissement de notre village.

D'autre part, il n'est pas indispensable que le Sage soit doté d'une extrême intelligence. Mais s'il dispose d'un intellect supérieur, il ne faut pas croire qu'il pourra exiger un éventuel droit de QI- sage. Devant une telle attitude, il lui sera conseillé de s'administrer le mas-sage des neurones ainsi que le pétri-sage des idées.

Certaines personnes particulièrement perspicaces croient que les femmes Sages accouchent d'idées plus facilement que les hommes Sages. À ce jour, cette forme de pensée à caractère existentialiste n'a pas été confirmée par les faits.

Finalement, le Sage est une personne de bon sens. Toutefois, il lui manque pour parfaire ses idées le petit grain de folie que possède la jeunesse. C'est pourquoi, les nouvelles générations sont invitées à entrer en contact avec les Sages pour faire part de leurs souhaits. Et même si leurs attentes sont un peu surprenantes, les Sages sauront canaliser leur impétuosité pour transmettre à qui de droit un mes-sage, certes édulcoré, mais sage quand même.

### Petite forêt

Celle que constitue notre assemblée. Celle que nous constituons lorsque pour un temps limité trois ou quatre fois par an nous nous rassemblons, nous conseil des Sages dans la salle du conseil municipal à l'initiative duquel nous avons été dits tels et rassemblés pour y bruire à la manière dont bruissent les arbres, non pas isolément, mais à la manière dont au moindre vent on les entend bruire ensemble dans chaque arpent de ce modèle de grand conseil que nous est la forêt de Chabannes.

Avant et après le conseil chacun de nous revient à son statut d'arbre individuel, implanté dans son village. Car le conseil (municipal) a veillé à cela, à ce que chaque arbre soit d'un village, d'un terroir nommé, à ce que chaque terroir ait un ou plusieurs arbres pour le représenter et revenir y bruire, ou se taire.

Nous nous connaissions ou ne nous connaissions pas, nous nous étions déjà, récemment ou depuis longtemps, ou jamais rencontrés. Mais même si jamais, même si nous ne le savions pas, même si d'apparence séparés, nous nous touchions et nous touchons, à la manière dont se touchent les arbres,

c'est à dire par les racines, lesquelles invisiblement plongent et se prolongent loin, bien plus loin que nous-mêmes, plus loin que notre ascendance connue. Nous sommes de vieux arbres, vieux à l'échelle d'un pommier plutôt que d'un chêne, échelle qui nous convient à nous dits Sages, car la sagesse est un attribut du pommier selon les anciens druides.

Nous sommes de vieux arbres et nos branches les plus anciennes se trouvent au plus près des racines où ce qui fut continue d'agir et de nous nourrir, nous et ce qui est. Nos branches les plus récentes avec toutes leurs feuilles synthétisent l'air ambiant vers lesquels elles se tendent et bruissent d'un bruissement qui est bruissement vers l'avenir car par les nœuds de nos extrémités nous pressentons la promesse des nouveaux bourgeons.

Sans doute est-ce la singularité de notre âge cette corde tendue que nos vieux troncs font vibrer et bruire entre la continuité vivante des racines enfouies et les bourgeons d'un futur en formation.

Sans doute est-ce pour cela que le conseil municipal nous a réunis en petite forêt bruissante et nous a délégué une de ses oreilles pour écouter et lui rapporter afin qu'il l'entende notre bruissement... (extrait).



Conseil composé de :

**Michelle Villedieu**  
Responsable

**C. Baudet**  
**J.-M. Bertrand, S. Boramier**  
**M.-TH. Chapelier**  
**S. Clavel, A. Claverie**  
**F. Clédât**  
**M.-L. Ducolombier**  
**E. Fauvet, M. Falck**  
**M. Labondance**  
**J.-P. Maury, J.-C. Olivé**  
**M. Richer, J. Tixier**  
**M.-TH. Urbain**  
Membres

# ← Retrospective

## L'école Félix Cheurier, lieu de partage & d'ouverture



Une classe de l'IME « La Roseraie » est à mi-temps dans notre école.



L'anglais est enseigné et parlé dès la maternelle. Sarah Collins, notre assistante, intervient dans toutes les classes



Atelier d'écriture : écrire, illustrer et mettre en voix des poèmes avec une autrice jeunesse.



Rencontres intergénérationnelles avec l'EHPAD autour du jardinage, de jeux, de spectacles...



Classe de mer : découvrir le milieu aquatique de la Gartempe à l'océan.



Retrouvez la vie de l'école sur notre blog : <https://blogsenclasse.fr/23-fursac-ecole-elementaire>





# Résidence CCAS-EHPAD

## « Les Jardins d'Adrienne » :

### Contact

Tél. : 05.55.63.62.61

Fax : 05.55.63.69.14  
ehpad.fursac0@orange.fr

Coordonnée postale :  
Résidence  
Les Jardins d'Adrienne  
23, les Nadauds  
23290 FURSAC

*Robert METTOUX nous a quitté début Novembre 2018 après s'être investi de nombreuses années dans la gestion de l'EHPAD, toujours disponible et curieux de comprendre les choses, il s'est notamment beaucoup impliqué dans le suivi du chantier lors de la construction du nouvel EHPAD. Nous nous associons à la peine de sa famille et nous lui adressons notre sympathie ainsi que toutes nos condoléances.*

### Nos locaux

- 84 chambres individuelles avec douche réparties sur 2 étages dans quatre maisonnées et une de 14 lits pour l'accueil des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer.
- Des espaces de vie, salons, salles d'animation, salle à manger pour les invités, bureaux, deux patios intérieurs, un jardin, une zone de promenade.
- Des espaces de soins, salle de kinésithérapie...

### Notre mission

**Héberger et accompagner des personnes âgées dépendantes dans les actes de la vie quotidienne. Promouvoir un accompagnement qui vise toujours la qualité de vie des résidents.**

L'établissement propose aux résidents :

- Un hébergement adapté.
- Des soins médicaux et paramédicaux (kiné, etc.).
- Des aides à la vie courante, des activités sociales, des activités d'animation.
- La promotion d'un accompagnement personnalisé favorisant l'autonomie du résident, la satisfaction des besoins fondamentaux, de ses envies, la réponse à ses attentes et son éventuelle implication.

### Le prix de journée :

**Le tarif du prix de journée 2019** (reste à charge APA déduite) est de **62,77 €/jour** soit 1945,87 €/mois.

Agnès LUCAS, la Directrice de l'EHPAD et son équipe sont à votre entière disposition pour tout renseignement ou visite de la résidence.

### La vie à la résidence

**Chaque semaine :** L'association Siel Bleu « Séance de Gymnastique sur chaise » intervient 3h tous les mercredis depuis cette année :

- 1 heure pour les résidents de la Petite Maison unité ALZHEIMER,
- 1 heure en individuel pour de l'aide à la marche,
- 1 heure pour les autres résidents qui le souhaitent.

**Chaque mois :** Des rencontres avec les Assistantes Maternelles de Fursac et ses alentours viennent à notre rencontre. Atelier éveil musical avec l'UFOLEP ou des ateliers manuel (Automne, Noël, Printemps, Été...). Petits et grands sont ravis de ces rencontres.

Nous fêtons **les anniversaires** des résidents, à cette occasion, un intervenant vient animer l'après-midi (Troubadours des Bruyères, Eric Cerbelaud ...).

Le Conseil d'administration est composé comme suit :

### Thierry Dufour

Président de l'EHPAD

Claude Clavé  
Marie Christine Guyon  
Ghyslaine Terasson  
Membres élus au CA

—  
Jacky Cariat  
Jean Betolaud Du Colombier  
Raoul Vaugelade  
Membres nommés au CA



# 2019-2020...

**Un lundi par mois : Un apéritif dînatoire** à partir de 17 h, au Bistrot de la Place des Arts animé par des intervenants musicien (Chorale « Harmony Vocal », Accordéoniste M. Micheletto, ...).

À cette occasion, nous avons le plaisir d'ouvrir l'établissement à la population extérieure (résidents, famille, visiteurs...) pour passer un agréable moment.

**Tous les deux mois :** Nous proposons un repas à thème qui est élaboré par les cuisiniers (Bourgogne, Dordogne, Picardie...);

**Médiation Animal, M<sup>me</sup> Auger intervient deux heures en amenant ses petits animaux** (lapins, cochons d'inde, chien) auprès des résidents qui le souhaitent.

**Nos centenaires cette année :**

- M<sup>me</sup> Raymonde Lefebvre : 101 ans, le 29 mai.

- M<sup>me</sup> Denise Valadou : 100 ans, le 6 novembre.

- En décembre, nous fêterons les **102 ans de M<sup>me</sup> Gabrielle Givernaud.**

**Deux bénévoles interviennent à l'EHPAD** pour effectuer le prêt de livre (Club du Livre de Fursac), et pour se souvenir avec l'atelier patois (Association Parler Patois de Fursac).

## Ont été organisés cette année :

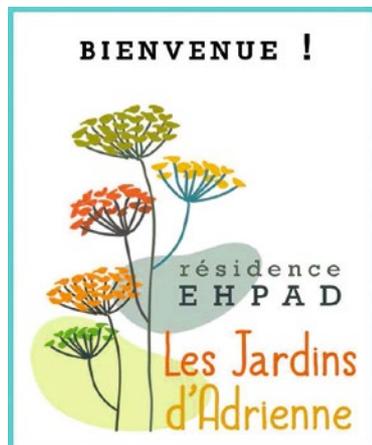
**Des ateliers** manuels, mémoires, jeux de sociétés, cuisines, tricot, chorales, loto...

**Des spectacles, sorties et rencontre intergénérationnelles :** Loto inter-ehpad, olympiades, pique-nique au bord de l'eau, pétanque, théâtre, restaurant...

**Deux repas champêtres** sont des moments très appréciés par nos résidents. Le personnel est convié à prendre le repas avec les résidents, animé par des artistes du spectacle.

**Exposition de vieilles voitures** « Club Rétro Mobile de Dun le Palestel ». Les résidents ont admiré les voitures tout au long de la journée et ont pu faire plusieurs ballades dans les villages autour de Fursac.

**Nous vous présentons notre animal de compagnie « Câlina » :** une petite chatte très mignonne que nous venons de recueillir (voir la photo ci-contre).



## Un peu de temps libre ?

Vous êtes disponibles et volontaires, vous pouvez nous rejoindre pour des activités bénévoles, vous serez les bienvenus, vous pouvez prendre contact avec l'animatrice de l'EHPAD au 05.55.63.62.61.



# ALSH intercommunal de Fursac

## Accueil les enfants de 3 à 13 ans

L'Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH) est un lieu privilégié de divertissement et de découverte. Il accueille **les enfants de 3 à 13 ans** dans ses locaux, intégrés à l'enceinte de l'école.

L'équipe d'animation propose dans **un cadre familial, des activités ludiques et innovantes sur des thèmes variés**, tout en développant de nombreux partenariats (le pôle ado, La mairie de Fursac, l'amical laïque, le club du livre, ...) permettant une ouverture du centre sur la vie locale. Pour les vacances de toussaint, les enfants sont partis chasser les créatures fantastiques qui peuplent le monde. Pour les mercredis en période scolaire, nous voyageons à travers la planète pour découvrir les autres cultures.

**Qu'elles soient manuelles, sportives ou culturelles, les animations sont pour tous les goûts et adaptées en fonction des âges.** L'équipe a également à cœur

de favoriser un cadre où l'échange, la rencontre et le respect permettent à l'enfant de gagner à la fois en autonomie et en partage.

### INFORMATION A RETENIR :

**Les programmes d'activités et les fiches de réservation seront envoyés par mail (si vous nous l'avez communiqué) 15 jours avant les vacances, ils seront également disponibles à l'ALSH ou sur le site internet.**

Chaque été, les enfants peuvent bénéficier **d'une aventure sportive unique lors d'un mini-camp de 3 à 5 jours.**

Cette année, la base de la minoterie à Uzerche nous a accueilli. Nous avons pu y tester de l'escalade, du canoé et plein d'autres sports. Les enfants sont toujours ravis de ce séjour et ne pensent qu'à y revenir.

Pour les enfants de 11 à 13 ans souhaitant découvrir le pôle ado, un programme passerelle est prévu : le matin à l'ALSH et l'après-midi avec les ados. Il suffit juste de s'inscrire à l'une des deux structures et de réserver, rien de plus simple.

Chaque année, le site de Fursac est fermé aux périodes suivantes : vacances de Noël et du 1<sup>er</sup> au 15 août. Mais pas d'inquiétudes les enfants sont accueillis sur le site intercommunal de Grand Bourg.

Retrouvez toutes les informations et l'actualité de l'ALSH sur le site internet : [www.benevent-legrandbourg.fr](http://www.benevent-legrandbourg.fr) rubrique enfance et jeunesse.

Vous pourrez également y télécharger tous les documents nécessaires aux inscriptions et réservations, ainsi que les programmes d'activités !



### Contact

05.25.25.42.13  
alsh.fursac23@orange.fr  
www.benevent-legrandbourg.fr

Equipe d'animation :  
Sylvain Ducourtioux - directeur,  
Catherine Batoux - animatrice

Coordonnées postales :  
ALSH Intercommunal CCMVOC  
Place Marc Geoffre  
23290 Fursac

HORAIRES ET TARIFS	Période scolaire	Mercredi & Période de vacances
<b>Horaires d'ouverture</b>	7h00-9h00 16h30-19h00	7h00 - 19h00
<b>Plage d'accueil des enfants</b>	7h00 - 8h50 et 16h30 (sans repas)	7h00 - 9h30 (avec ou sans repas) 11h30 - 12h00 (avec repas) 13h30 - 14h30 (sans repas)
<b>Tarifs</b>	Matin : 1 € Soir : 1 € (avec goûter offert)	Demi-journée : 3,20 € à 5,20 € (en fonction du QF et domiciliation) Repas : 2,70 € Supplément sortie : 4,50 €



# Bibliothèque de Fursac

**La  
bibliothèque  
est ouverte  
à tous  
gratuitement**

## Nos animations

- **Un mercredi par mois**  
«Histoires du mercredi» à 10h30, une fois par mois.
- **Un mardi tous les 15 jours**  
Accueil des classes maternelles.
- **Portage à domicile**
- **Prêt à l'EHPAD**
- **Le 18 janvier 2020 :**  
La bibliothèque participera à la « nuit de la lecture ».
- **Expositions ponctuelles**
- **Ptits déj d'auteurs en dédicaces**
- **Contes pour le salon du livre**



**Catherine Naudon**

Responsable

Téléphone :  
05 55 63 31 20

Mail :  
bibliotheque.fursac@orange.fr

## Lieu de vie et d'animations !

Membre du réseau des bibliothèques de la Creuse, le catalogue en ligne de la BDC est accessible via : [www.biblio.creuse.com](http://www.biblio.creuse.com).

Tous les ouvrages présentés pourront être réservés.

Les nouveautés acquises tout au long de l'année, les achats de la journée du livre ainsi que les échanges avec d'autres bibliothèques permettent un choix de lectures diverses et variées.

La bibliothèque et Le Club du livre s'associent tout au long de l'année pour promouvoir la lecture et animer la bibliothèque.

## Horaires d'ouverture :

- **Mercredi**  
De 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h
- **Samedi**  
De 10 h à 12 h



# Creuse Toujours &

## Creuse Toujours, 2019 une année riche en événements et projets

En 2019 l'association poursuit ses actions et son développement malgré l'actualité pas vraiment positive de la défusion de notre ComCom qui va faire perdre beaucoup de temps et d'énergie aux acteurs locaux.

**L'association Creuse Toujours propose des activités aux adolescents toute l'année via son Pôle Ados, elle organise des événements et des actions pour tous.**

Le festival Lézart Vert en est la réalisation la plus médiatique mais toute l'année les membres du bureau, aidés des 2 salariés, travaillent sur les projets futurs, répondent à des appels à projets, imaginent des interventions pour animer, faire vivre et souvent vibrer le territoire.

Sans oublier le futur Tiers-Lieu de Fursac dont l'étude d'architecture devrait débuter début 2020.



**Hervé Guichet**  
Président

**Christian Nguyen**  
Secrétaire

**Edwige Cheron**  
Secrétaire adjointe

**Gaya Jarmuszewicz**  
Trésorière

**Aurélien Vandeu**  
Trésorière adjointe

### Le Pôle Ados

Jordan, le jojo préféré des jeunes du Pôle Ados nous quitte, sa fin de contrat se terminant en octobre il a décidé de battre des ailes vers de nouveaux projets, merci à toi et longue route.

**Et les ateliers ont été nombreux,** recustomiser une des caravanes du festival, participer au stage vidéo d'avril avec Perrine Nouvier pour la création d'un court métrage, organiser les soirées barbecues, un Géocaching dans la forêt de Chabrières et la Semaine du Festival Lézart Vert pour le préparer ! Montage, décoration, activités, ventes et repas avec les bénévoles, une sacrée aventure.

**Fin juillet,** ils étaient nombreux pour résoudre un meurtre au village de Masgot, puis pratiquer l'initiation à la coutellerie, celle à la grimpe d'arbres et début août les jeunes sont partis en Bretagne pour un séjour inoubliable.

**En octobre,** Krytel les a initiés à l'art d'être sorciers pour Halloween, après l'Escape Game faire une balade dans Bénévent pour glaner des bonbons et le soir vivre une projection du film « Frankenstein junior » pour bien dormir après, même pas peur !

### Le Lézart Vert décolle...

Pour sa 12<sup>e</sup> édition, le festival Lézart Vert 2019, événement attendu de l'été limousin, n'a pas déçu les **5500 festivaliers** qui ont partagé ces 3 jours. Le travail effectué par une équipe de bénévoles enthousiastes a enrichi l'état d'esprit du festival en l'améliorant chaque année et le public a répondu plus que présent affirmant une vraie confiance en l'équipe





# Festival du Lézart Vert...

de programmation et d'organisation. L'augmentation de la fréquentation a été exceptionnelle cette année, toute l'équipe du Lézart a montré qu'un festival associatif pouvait se développer en gardant son âme. Cette réussite implique des contraintes, nous avons quelques mois pour inventer le Lézart Vert des années 20. Le public retiendra l'ambiance conviviale et les nombreux ateliers et spectacles du samedi et les soirées concerts exceptionnelles dont le groupe cubain Cimafunk a été un des phares, **un grand merci à tous.**

## Les projets transversaux

Le projet « L'espace d'un instant » a structuré nos actions, en considérant le territoire à la fois au sens géographique mais aussi au sens culturel, avec la nécessité d'une continuité entre le patrimoine acquis et celui en devenir. En reliant le projet de Tiers-Lieu, les projets du Pôle Ados et des ALSH le vendredi du festival, l'association a voulu montrer que toutes ces actions avaient une cohérence sur la sensibilisation à notre cadre de vie et aux interactions culturelles que cela engendre.

Nous avons proposé donc dans ce projet 2019, des actions visant à considérer l'espace dans toute ses dimensions et ce, « l'espace d'un instant ». Le tout en précisant que la construction d'une identité qui serait liée à un espace n'est

pas à prendre dans son sens réducteur, comme un repli identitaire, mais au contraire, à percevoir comme un outil favorisant le « bien vivre ensemble » par l'émancipation de chacun-ne.

## Le projet de Tiers-Lieu

Ce projet de création d'un lieu d'actions mixtes et intergénérationnelles avance doucement mais sûrement. La prise de conscience de la population que seuls des projets collectifs d'envergure pouvaient lutter contre le déclin de nos communes fait son chemin et les projets de Tiers-Lieux initiés par la région Nouvelle Aquitaine commence à couvrir le territoire, une quinzaine en Creuse et plus de 200 sur la région. Le projet de Fursac regrouperait la bibliothèque / Club du livre, un espace médiathèque, un espace informatique, un espace de co-working, le Pôle Ados et les bureaux de Creuse Toujours, une salle de spectacles, concerts, expositions, une ressource et des projets annexes apportés par les associations et les habitants. C'est un projet de dynamisation du territoire, Fursac étant la 2<sup>e</sup> commune de l'ouest creuse après La Souterraine.

**Nous remercions tous nos partenaires pour leur soutien, la mairie de Fursac, la CAF, la Communauté de communes, le département de la Creuse, la région Nouvelle Aquitaine, les bénévoles et tous ceux qui nous soutiennent et**



**vous souhaitons, toutes et tous, une belle année 2020.**

Pour l'association  
**Hervé Guichet**



# L'ACCA de St Étienne

L'effectif reste à peu près stable avec 44 sociétaires contre 45 la saison précédente.

## Saison 2018 / 2019

**Gérard Vitte**

Président

**Jacques Raynaud**  
Vice-Président

**Jean-Marc Frayssainge**  
Trésorier

**Martinet Roland**  
Secrétaire

### Bilan de la saison :

**Lievres** : 3 prélèvements ont été effectués. Le plan cynégétique se poursuit. La chasse n'est autorisée que le dimanche avec attribution d'un seul lièvre par sociétaire.

**Sangliers** : Aucun prélèvement n'a été effectué sur la saison. Quelques dégâts dans les maïs ont été constatés sans demande de dédommagement.

**Chevreuil** : La population de ce gibier reste stable sur notre secteur. 40 prélèvements ont été effectués pour 40 bracelets

attribués. L'attribution aux propriétaires non chasseurs a été faite avant Noël.

**Faisans** : Les prélèvements sont toujours faibles malgré 7 lâchers de 50 faisans. La prédation par les renards et les rapaces reste élevée.

**Nuisibles** : La population de renards reste toujours élevée malgré les prélèvements effectués en battues ou en déterrage. La population de blaireaux et de ragondins semble également en forte progression sur notre secteur malgré de gros prélèvements.

**Rapport financier** : Le résultat pour l'exercice 2018/2019 est en légère augmentation.

**Remerciements** : L'ensemble des chasseurs remercient les agriculteurs qui leurs permettent d'accéder à leur propriété pour pratiquer leur loisir.

**Ces remerciements s'adressent également à Monsieur le Maire et au Conseil Municipal pour la contribution financière apportée à notre société.**

**Bonne et heureuse année 2020 à toutes et tous.**

## Tour d'horizon pour cette saison 2019 / 2020

**Michel Vincent**

Président

**Joël Cariat**  
Vice-Président

**Pierre Paquet**  
Trésorier

**Jacky Cariat**  
Secrétaire

# L'ACCA de St Pierre

### PARLONS CHASSEURS :

**Chute de l'effectif** : arrêt des anciens et peu de jeunes (si un jeune en conduite accompagnée)

### EN CE QUI CONCERNE LA FAUNE SAUVAGE :

**Sangliers** : très peu de passage, dommage pour les chasseurs, mais un bien pour nos agriculteurs.

**Chevreuils** : population stable mais beaucoup de bestiaux de petite taille.

**Lievres** : population stable.

**Lapin** : disons néant.

**Faisans & perdrix** : présent par les lâchers.

**Oiseaux de passage** : visibles en fonction de la météo (du pigeon mais sans halte).

### LES PREDATEURS :

**Renard** : toujours du monde malgré la pression de chasse de nos chasseurs.

**Ragondins** : plus de 350 tués et la population n'est pas anéantie mais quand même en diminution, on doit continuer.

**Les gros becs** : oui en trop grand nombre mais difficile à réguler sont souvent en groupe avec le choucas qui lui est protégé.

Merci à nos amis agriculteurs et propriétaires qui nous permettent de pouvoir pratiquer notre loisir lors du passage sur leurs terrains.

**Merci au conseil municipal pour leur subvention.**

Au nom de tous les chasseurs et en mon nom personnel TOUS MES VOEUX POUR 2020.

Cordialement  
**Michel VINCENT**

# Anam Causar a Feurçac

« Allons parler à Fursac »

## Faire vivre nos langues locales...

L'Association a soufflé sa 1<sup>re</sup> bougie et n'a pas vu le temps passer ! Preuve qu'on ne s'ennuie pas à ANAM CAUSAR A FEURÇAC... Si la mise en valeur des parlers locaux du secteur reste la priorité, les animations proposées sont variées. Une année bien remplie ! Jugez-en par vous-même !



**Marie-Rose Martinet**  
**André Claverie**

Co-Présidents

**Annie Darchis**  
Secrétaire

**Nicole Tessier-Bouchet**  
Secrétaire-Adjointe

**Jean-Michel Bertrand**  
Trésorier

**Jean-Marc Chanton**  
Trésorier-Adjoint

**Marcel Dunet**  
Vérificateur de comptes

**Andrée et Jean-Pierre Clavaud**  
**Roland Martinet**  
**Michèle Pichon**  
**Anne-Marie Ringuet**  
**Michèle Sornin**  
Membres



**Un vendredi sur deux, on échange, on lit, on traduit des textes en patois ou en français.**

Notre village limousin « SOBRERIU » poursuit son chemin sous la plume d'André CLAVERIE. Deux événements majeurs cette année dans la vie du village : L'intégration d'un couple de retraités « los retirats », venu de la ville, et la noce de Lili, une fille du village, avec un gars de Limoges (pas au goût des parents, mais tout est bien qui finit bien !)

André s'active pour la suite...

Pour varier les plaisirs, le groupe tente une approche occitane des aventures de Tintin ! Pas facile de transcrire les « bachibouzouk » et « mille sabords » du Capitaine Haddock ! On s'amuse bien !

Plus sérieusement, à la demande du CNRS, un membre de l'Association a traduit en Fursacois « **Le Petit Prince** » de Saint-Exupéry (livre le plus lu dans le monde, après la Bible). Ce travail de longue haleine est terminé. Il constitue un outil de promotion et un support de diffusion de notre langue.

L'Association maintient toujours le contact avec les patoisants de l'EHPAD qui aiment se retrouver et causer patois.

Une veillée spectacle organisée à Noth a été l'occasion de jouer quelques saynètes et de raconter des histoires drôles en patois qui ont beaucoup amusé l'assistance.

Toutes ces activités sont possibles grâce à la convivialité du groupe. Les plus belles preuves en sont les « petites réjouissances » chaque semestre. On partage allègrement quiches, salades, pâtés, tartes... « maison », bien sûr !

**Animations, spectacles, les bons choix...**

**En avril**, nos amis de PARSAC « Si N'Causavan » ont animé l'après-midi à nos côtés.

Quelques 80 personnes ont écouté chants et historiettes autour des vieux métiers.

ANAM CAUSAR A FEURÇAC présentait une exposition sur les outils anciens.

**Le 10 mai**, salle comble pour la soirée Théâtre avec « *Même les cons ont droit au bonheur* ». Une pièce très drôle au dénouement inattendu, des acteurs au top, un public très réceptif, voilà les clés d'une soirée réussie !

**Le 26 juin**, la chorale « Voix-si, Voix-la » a rempli l'église. Adultes et ados ont offert une très belle prestation bien orchestrée par le chef de chœur (en photo).

**Le 13 octobre**, Jordan et Alexis, artistes transformistes creusois, ont fait le plein avec « KABARET », digne des meilleurs music-halls parisiens (en photo) !

Jamais autant de vedettes à la fois sur la scène de la Salle des Fêtes ... L'irrésistible Maria Bodin a ouvert le bal, le public n'y a vu que du feu ! Céline Dion, Dalida, Nana Mouskouri, Sylvie Vartan, Annie Cordy et bien d'autres ont suivi, toutes plus vraies que nature ! Et que dire du final ? Epoustouffant et émouvant : Reprise d'une classique de la canadienne Ginette RENO « Je ne suis qu'une chanson ». On reste sans voix. Quelques larmes d'émotion perlent aux yeux de certains !

Jordan et Alexis reviendront, ne les ratez pas !

**Demandez le programme 2020 !**

**2019 a été une belle saison**, grâce aux soutiens financiers et matériels de tous

nos partenaires, merci à eux ! Grâce aussi au public venu nombreux, merci pour sa confiance !

**2020 sera aussi prometteuse.** Il y aura des variétés, du théâtre et d'autres surprises... Les discussions vont bon train pour concocter de nouvelles animations.

**Prenez date, le 6 mars :**

« *Si N'Causavan* » revient pour un après-midi festif.

Deux événements culturels de large audience sont prévus :

**Début 2020**, parution du « *Petit Prince* » en langue de chez nous,

**9 mars**, Salon du Livre à Villefavard : le CNRS présentera son film réalisé en 2018 sur les langues du Croissant Linguistique avec une séquence enregistrée pendant une séance de notre groupe.

**Du 3 au 5 avril**, 1<sup>er</sup> « RENCONTRES CREUSOISES » à Ajain organisées par les 7 clubs patoisants du département. Elles seront rythmées par de nombreux divertissements et un colloque sur les langues marchoises animé par des intervenants chevronnés. Thème des spectacles : « la terre, les plantes et les hommes, faits et gestes paysans d'autrefois ». Anam Causar a Feurçac s'illustrera dans trois saynètes.

**D'autres manifestations suivront.... Vous serez informés.**

Débutants ou confirmés, vous avez envie de partager un moment convivial, de connaître ou faire vivre la langue de nos ancêtres ? **Rejoignez-nous !**

*La porte est grande ouverte, chabatz d'entrer !*



# Les Chemins de Fursac



**Béatrice Jousset**

Présidente  
05.55.63.48.83

**Michèle Pichon**  
Secrétaire  
05.55.63.66.88

**Jacques BOURREL**  
Trésorier  
07.87.17.45.99

**Déjà 2020, notre association compte à ce jour une petite trentaine d'adhérents et vous êtes les bienvenus.**

Nos activités de chaque mois sont les suivantes :

- **1<sup>er</sup> mardi consacré à la découverte du petit patrimoine fursacois**, les plus intéressantes font l'objet de comptes rendus détaillés qui nous permettrons d'y faire des travaux de restauration et de nettoyage
- **3<sup>e</sup> vendredi consacré à des**

**randonnées** qui vont bien au-delà de notre territoire et qui sont très appréciées de nos participants,

Le rapprochement avec d'autres associations nous ont permis d'étendre nos activités

Nous en profitons pour remercier

- **La LPO** (Ligue pour la Protection des Oiseaux) pour l'exposition, animations des oiseaux nocturnes consacrée principalement à la chouette ainsi que l'organisation de promenades découvertes sur le thème des oiseaux, toujours très

agréablement commenté,

- **Le Comité des fêtes qui s'est joint à nous pour l'organisation d'une marche** dans le cadre « d'octobre rose », celle-ci s'est suivie d'un goûter, moment convivial, Merci aux nombreux participants qui nous ont permis de collecter 266€ qui ont été reversés à la lutte contre le cancer,

**N'hésitez pas à nous rejoindre, vos idées et vos bras sont les bienvenus.**

## Amicale Laïque

Association loi 1901, composée de bénévoles (parents d'élèves), affiliée à la Fédération des Amicales Laïques. Les objectifs sont d'aider matériellement et financièrement l'école publique « Félix Chevrier ».



**Marien Bataille**

Président  
06.77.46.26.70

**Delphine Rapatel**  
Vice-Présidente

**Angélique Brunot**  
Secrétaire  
06.07.17.63.97

**Émilie DONY**  
Secrétaire adjointe

**Auréli Lacour**  
Trésorière  
06.60.19.08.48

**Ludvine Monier**  
Trésorière adjointe

### A quoi sert l'amicale laïque ?

#### À organiser :

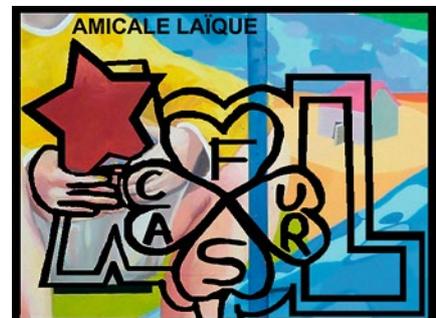
- Des activités festives : loto, carnaval, Karaoke, kermesse.
- Des activités culturelles : spectacles, sorties de fin d'année scolaire (voyages).
- Des rencontres sportives inter-écoles dans le cadre de l'USEP (l'union sportive de l'enseignement du premier degré).

L'amicale laïque paie l'adhésion de tous les enfants et des adultes accompagnants pour ces rencontres.

#### À soutenir financièrement :

- Une classe découverte tous les 3 ans à Saint Palais-sur-Mer.
- Les achats de fêtes de fin d'année pour l'école (Noël) et le spectacle de Noël.
- Des actions spécifiques pour l'école.

**Dans un esprit festif et convivial, toutes les personnes souhaitant nous rejoindre pour participer à l'organisation des manifestations sont les bienvenues.**



### Les dates à retenir pour 2020 :

- **Loto** :  
Le samedi 25 janvier
- **Carnaval** :  
Le samedi 28 mars



# Vivre à Chabannes

## Retour sur la fin d'année 2018



**Henri Bonnet**

Président

**Lucile Charamond**  
Trésorière

**Ghyslaine Violet**  
Trésorière adjointe

**Sylvie Durand**  
Secrétaire

**Faisons un retour sur les activités de la fin de l'année 2018 qui n'ont pas été évoquées dans le précédent bulletin :**

■ **Le loto du 2 novembre était une première ;** une réussite avec de nombreux participants. Il présentait des lots de valeur et bons d'achats appréciés en prévision des fêtes à venir.

■ **Le repas de fin d'année du 8 décembre** réunissait les convives autour d'une "potée limousine" accompagnée des intermèdes musicaux de Mario pour danser entre les plats.

Soudain, un silence dans la salle, les convives retrouvent un regard d'enfant durant un instant, le Père Noël vient d'apparaître, il fait une visite surprise avec son petit panier de bonbons ! ...

■ **20 janvier 2019** une cinquantaine d'adhérents étaient présents à l'assemblée générale de l'association

■ **Au printemps le panneau sur l'histoire du village est installé** près du lavoir avec les jardinières fleuries.

■ **27 avril, le repas dansant,** au menu « tête de veau » qui se déroula à la salle des fêtes.

■ **12 juin,** le président invite les bénévoles à venir partager **le repas « poule au pot ».** Un bon moment passé ensemble.

■ **21 juin, fête de la musique** avec la participation de l'association « Country Folly's ».

Le temps est maussade, il pleut, c'est un vrai déluge... Heureusement les chapiteaux nous tiennent à l'abri.

■ **6 juillet, le vide-greniers** et c'est encore la pluie dès 6 heures du matin, un orage avec des trombes d'eau s'abat sur nous.

Après avoir patienté 25 exposants méritants ce sont installés, l'orage passé le beau temps revient pour le reste de la journée, les marchands satisfaits ont fait de bonnes affaires.

Décidément ça ne devient pas facile d'organiser des manifestations sous chapiteaux avec les caprices du temps...

■ **24 août, repas « moules frites »** au village.

Ce repas est toujours très apprécié il affiche complet même en repoussant les limites du possible, il est prudent de réserver à l'avance.

**L'association remercie la commune, les bénévoles de leur soutien et souhaite à tous une bonne année pour 2020.**





# Le Football Club Fursac

*La gestion de notre club de foot nécessite une grande implication de l'ensemble des membres bénévoles. Ce ne sont pas moins de 30 à 35 week end qui sont consacrés à l'association durant toute l'année. Il faut rajouter à cela une réunion par mois pour planifier, organiser ou régler les problèmes. Mais notre but est bien de faire vivre le FC Fursac et de créer du lien social pour que chacun y trouve sa place et du plaisir.*

## Bilan saison 2017 / 2018 et future saison

### Les Séniors

#### Bilan saison 2018/2019

**Côté championnat** : une fin de saison en roue libre pour une place de 4<sup>e</sup> sur 12 équipes.

**En coupe Gilbert Andrivet** : Les Jaunes ont été éliminés à Bourganeuf au stade des quart de finale.

#### Saison 2019 / 2020

Depuis plusieurs saisons nous avons pour objectif

la constitution d'une seconde équipe séniore permettant de faire jouer le plus grand nombre de jeunes mais aussi d'instituer une nécessaire concurrence entre eux. Il est effet très compliqué de faire jouer tout le monde dès lors que vous avez 25 joueurs et une seule équipe. Pour cette nouvelle saison, et grâce à l'arrivée dans nos effectifs de plusieurs joueurs dans notre club cette seconde équipe a été constituée. C'est une véritable satisfaction pour l'ensemble de nos dirigeants.





### L'encadrement :

#### • Equipe 1 :

Mickael GUNTHER, Laurent LYRAUD et Philippe MERLAUD

#### • Equipe 2 :

Thierry DUFOUR, Joël BRESSY et Mickael DAUPHIN

#### • Arbitres de touche :

Philippe MERLAUD et Mickael DAUPHIN

#### • Arbitre officiel :

Aurélien RENAUD

#### • Entrées au stade :

Carole PITAULT

#### • Buvette, entretien des locaux et lavage des maillots :

Isabelle SEGUIN, Patricia ANDRE, Magalie BRESSY et Carole PITAULT

#### • Traçage du terrain :

Pascal SEGUIN et Joël BRESSY

#### • Articles journaux :

Thierry DUFOUR

#### • Entraînements :

Mickael GUNTHER

### Effectifs :

- 10 dirigeantes et dirigeants,
- 41 joueurs seniors.

**L'équipe 1 évolue en 2<sup>e</sup> division avec la volonté de jouer dans la première partie du classement et l'équipe 2 évolue en 4<sup>e</sup> Division avec comme objectif prioritaire de se faire plaisir les dimanches tout en espérant remporter quelques matches.**

### Côté résultats

Ce début de saison n'est pas conforme à nos attentes pour l'équipe 1 avec des résultats en dents de scie. Capable de montrer le meilleur lors de certains matches mais aussi de déjouer face à des équipes présumées plus faibles. De la constance et de la concentration sont donc indispensables afin de prétendre à un meilleur classement au vu de la qualité de l'effectif.

Quant à l'équipe 2, elle a démarré sa saison par 2 défaites mais vient de réagir en remportant ses premiers matches.

La bonne nouvelle vient de la participation des joueurs aux entraînements assurés par Mickael Gunther. En effet pas moins de 15 à 20 joueurs y participent chaque semaine, ce qui est très encourageant. **Le club remercie Mickael pour son investissement.**

Comme tous les ans, nous organisons notre traditionnel tournoi de fin de saison ainsi qu'un repas de fin d'année.

Nous profitons de cet article pour faire appel à toutes les bonnes volontés qui souhaiteraient rejoindre notre club. Tant pour pratiquer le football dans une bonne ambiance que pour devenir dirigeant afin d'épauler l'équipe en place. Donc avis à toutes les bonnes volontés ou amoureux du foot. **N'hésitez pas à venir nous rencontrer**

Nous souhaitons également saluer et remercier notre ancien Président Christian SOUCHET, pour son investissement tout au long de son mandat. Il vient en effet, de passer la main en raison de son éloignement régulier de Fursac mais reste tout de même membre de notre bureau.

Le club de foot remercie chaleureusement les employés communaux ainsi que la municipalité pour l'entretien des installations.

**Enfin un Grand MERCI à nos Commerçants-Artisans-PME-Groupes industriels et Collectivités qui soutiennent notre Club.**

**Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.**



**Thierry DUFOUR**

Président

—  
**Stéphane Nougier**  
Vice-Président

—  
**Adrien Dufour**  
Secrétaire

—  
**Carole Pitault**  
Secrétaire adjointe

—  
**Joël Bressy**  
Trésorier

—  
**Magalie Bressy**  
Trésorière adjointe



# Country Foly's



**Corinne Roux**

Président  
06.28.68.59.60

—  
**Patricia Lenoir**  
Trésorière  
06.47.26.37.64

—  
**Christine Jouanteguy**  
Secrétaire

## Le club Country Foly's fêtera ses 10 ans en 2020

Cette discipline est encore méconnue.

### Pourquoi faire de la Country et Line dance ?

- **Il n'y a pas d'âge** pour la Country et toutes les générations sont mélangées.
- La danse Country est **accessible rapidement**, vous vous amuserez dès le premier cours.
- Vous n'avez **pas besoin de partenaire** et pourtant vous ne serez pas seul-e car nous dansons en groupe.
- Vous serez frappé-e par la **convivialité et le bon esprit** caractérisant la danse country.
- Non seulement vous ferez **travailler votre corps** mais aussi **votre coordination et votre mémoire**.

- La danse country se pratique en ligne, en cercle ou en contrat sur différents styles de musiques : valse, salsa, celtique...

### Faire un bout d'essai...

Vous pouvez venir voir et/ou essayer le jeudi soir de 20 h 00 à 21 h 00 à la salle des fêtes de Fursac.

### Pour tous renseignements complémentaires :

N'hésitez pas à contacter **Corinne Roux** ou **Patricia Lenoir**.

## Le Club des Aînés



**Marcel Commergnat**

Président

—  
**René Moreau**  
Vice-Président

—  
**Colette Villard**  
Trésorière

—  
**Lucette Puichevriér**  
Trésorière Adjointe

### Les activités 2019 :

Cette année encore, les festivités au club des aînés ont été nombreuses : 2 concours de belote, 2 lotos, 4 thés dansants, 1 voyage choucroute, buffet campagnard, repas de l'amitié, mais aussi réunions au club tous les 15 jours (le mercredi après-midi) pour discuter et jouer à la belote.

Le nombre d'adhérents est en baisse en raison de l'état de santé de certain-e-s.

Si des personnes sont intéressées par nos activités et veulent nous rejoindre, elles seront les bienvenues.

### Festivités prévues pour 2020

**Janvier** : Galette, assemblée générale

**Février** : Belote, Choucroute

**Mars** : Belote

**Avril** : Loto, thé dansant

**Juin** : Buffet campagnard, thé dansant

**Juillet** : thé dansant

**Août** : Loto

**Octobre** : Belote

**Novembre** : Thé dansant, repas de l'amitié

**Décembre** : Buche de Noël

**1 voyage aura lieu en juin ou septembre.**





27 mai 2019 - Stèle de la Clairière

## Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de La Résistance



27 mai 2019 - Plaque Philippe Bridot

*L'assemblée générale a eu lieu à Noth, le samedi 21 décembre 2019 à 10 h 00, en présence d'une trentaine de personnes, ainsi que des maires ou représentants des communes de La Souterraine, Saint-Sébastien et Fursac. Notre comité compte 74 adhérents pour 2019.*



**Raoul Vaugelade**

Président

**André Rioux**  
Vice-Président

**Bernard Lacroix**  
Secrétaire

**Colette Villard**  
Trésorière

### Activités de l'association en 2019

#### La Journée de La Résistance.

La classe de CM2 de Fursac ainsi qu'une classe de la Cité scolaire R. Loewy ont participé au fleurissement des stèles. Colette Villard et Raoul Vaugelade étaient intervenus auparavant à Fursac pour sensibiliser les élèves sur les circonstances des événements qui sont honorés chaque 27 mai.

Une délégation anglaise ayant souhaité participer à cette démarche, c'est Philippe Collins qui fit la traduction de la présentation historique de

chaque stèle.

#### Autres commémorations :

Notre comité a participé comme les autres années aux cérémonies de Vaussu Jean du 28 mai, de La Folie et de la stèle des Espagnols du 23 juin et de Guéret le 25 août...

#### Sortie sur les lieux de la Résistance :

« Les événements du 9 juin 1944 à Argenton ». C'est un groupe de trente personnes qui a été accueilli au Mémorial de La Résistance, par Pierre Brunaud (auteur du livre : Argenton dans la guerre).

L'après-midi a été consacrée au musée archéologique d'Argentomagus.

### Les projets 2020 :

- Thème du prix de La Résistance et de La Déportation 2020 : **« 1940. Refuser, comprendre, résister »**. Le comité du prix de La Résistance prépare le dossier pédagogique qui sera mis à la disposition des futurs candidats.
- Intervention en milieu scolaire : l'expérience sera renouvelée en 2020 dans la mesure où les derniers témoins seront disponibles.
- Le projet de sortie sur les lieux de La Résistance est en préparation.



# Amicale Cycliste Fursacoise

Créée en 1979, l'AC FURSAC est un club cycliste à simple affiliation Ufolep modeste et dynamique. L'Amicale cycliste Fursacoise compte aujourd'hui une dizaine de membres où chacun peut y exercer sereinement son activité favorite qu'elle soit sur route (les randonnées cyclotourisme, les courses sur route) ou en pleine nature : dans les sous-bois et ou les chemins (cyclocross et/ou VTT). L'amitié y compte autant que les résultats.



## Responsables :

- Cycloport : **Guy SIMONNEAU**
- Cyclocross : **Daniel ADENIS**
- VTT : **Nicolas ADENIS**

L'AC Fursac obtient d'assez bons résultats sportifs, les sociétaires du club participent aux épreuves départementales, régionales et nationales. L'Amicale Cycliste Fursacoise est une petite formation qui s'implique à la fois dans les communes de Fursac, mais également dans les communes du Canton de Bénévent Grand Bourg et de La Souterraine en organisant plusieurs manifestations dans l'année. Le petit bémol est cependant le manque de jeunes dans l'association. Le club ne les oublie pas pour autant lors de l'organisation de ces manifestations et fait en sorte de réaliser des circuits adaptés à leurs possibilités et attractifs.

## Au cours de la saison 2018-2019, l'AC FURSAC a organisé 8 manifestations sportives :

- Cyclo-cross UFOLEP le 30 septembre 2018 à Chamborand autour du plan d'eau 1<sup>er</sup> manche du challenge Creuse - Haute Vienne.
- Cyclo-cross UFOLEP le 27 janvier 2019 à Lizières en collaboration avec le comité des fêtes. Très bonne participation avec initiation des jeunes de 12 ans et moins, avant la compétition de leurs aînés. Cette épreuve était support de la finale du challenge.

- Compétition VTT le 28 avril 2019 sur la commune de S'Goussaud. Bonne participation dont des équipages de tandem, sur un circuit qui emprunte pratiquement que des chemins souvent bordés de murets en pierre.
- Compétition VTT le 8 mai 2019 sur la commune de Fursac. Bonne participation dont des équipages de tandem, sur le circuit situé de part et d'autre de la Gartempe : moulin des templiers et la côte de Bel Air.
- Randonnée cyclotourisme le 7 juillet 2019 à S' Priest la Feuille 75 km (ou 55) en collaboration avec le comité des fêtes.
- Course UFOLEP sur route à S' Priest la Feuille le 7 juillet 2019, catégorie 3 et 4.
- Course UFOLEP sur route à FURSAC le 14 juillet 2019 en collaboration avec le comité des fêtes. Initiation à la compétition pour les jeunes licencié-e-s de moins de 13 ans, cette initiation ayant due être annulée manque de participants, puis course des catégories 3 et 4.
- Randonnée cyclotourisme de 65 km le 1<sup>er</sup> septembre 2019, les participantes féminines ayant apprécié le parcours sans grandes difficultés en direction de S'Sulpice les Feuilles.
- **Printemps 2020 (date à définir) compétition VTT** sur la commune de S'Goussaud.
- **8 mai 2020 compétition VTT** sur la commune de Fursac vallée de la Gartempe.
- **5 Juillet 2020 Randonnée cyclotourisme** le matin (75 ou 55 km) et **course sur route** l'après midi, (cycloport UFOLEP) à S' Priest la Feuille.
- **Mi-juillet** : course cycloport à Fursac.
- **6 septembre 2020 randonnée cyclotourisme** ouverte à tous.

L'assemblée générale aura lieu prochainement. L'Amicale Cycliste Fursacoise adresse un grand merci à tous les bénévoles, remercie les différentes municipalités, les Comités des Fêtes, ainsi que les propriétaires qui mettent leurs terrains à disposition afin que ces manifestations se déroulent dans de bonnes conditions.

## **Vous pouvez venir nous rejoindre à tout moment de l'année.**

Pour suivre les performances et résultats des sociétaires, rendez-vous sur le site de l'UFOLEP de la Creuse : [www.cd.ufolep.org/creuse](http://www.cd.ufolep.org/creuse) et dans vos quotidiens La Montagne et sur nos manifestations

**Amicale Cycliste Fursacoise**



**Nicolas Adenis**  
Président

**Thierry Dufour, Maire**  
Président d'honneur

**Serge Vecchi**  
Vice-Président

**Ghislaine Simonneau**  
Trésorière

**Corinne Adenis-Vergnaud**  
Secrétaire

## **Les organisations en prévision pour la saison 2019-2020 :**

- **1<sup>er</sup> décembre 2019 cyclo-cross UFOLEP** à Lizières, 7<sup>e</sup> manche du Challenge Creuse-Haute Vienne, jeunes et adultes.
- **19 janvier 2020 cyclo-cross UFOLEP** autour du plan d'eau de Chamborand, 13<sup>e</sup> manche du Challenge Creuse-Haute Vienne.

## **Renseignements & contact :**

secretariat.acf@orange.fr  
AC FURSAC - 17 bis, le G<sup>d</sup> Breuil  
23300 St-Priest-la-Feuille  
Tél. : 05.55.63.35.42  
[nicolas.adenis@orange.fr](mailto:nicolas.adenis@orange.fr)



# La Batteuse de Sam

**Fête annuelle  
du 10 août  
2019**

**Le 10 août les jeunes agriculteurs  
et la Batteuse de Sam ont  
organisé leur fête annuelle à  
Chabanne Judeau :**

- Démonstration de battage
- Concours de labours
- Repas à la stabulation de  
M. Adrien Deslandes

Nous avons servi **environ 300 repas**.  
Pour cette occasion, nous avons fait

l'acquisition d'une friteuse d'occasion que  
nous avons remise en état.

Nous espérons que l'an prochain, nous  
pourrons réaliser la même opération le  
8 août 2020, en partenariat avec les  
Jeunes Agriculteurs. Nous attendons qu'ils  
se réunissent afin de définir le lieu qui  
sera décidé.

**Michel MENARD**  
Secrétaire



**Christian Baudet**

Président  
05.55.63.67.66

Ghyslaine Violet  
Secrétaire  
05.55.63.23.77

Serge Marguerie  
Trésorier  
05.55.63.68.57

# La Fanny Fursaçoise

**Le Club de Pétanque  
de Fursac**

Des concours sont organisés à partir du  
printemps, **tous les derniers Dimanche  
de chaque** mois à partir du mois d'avril  
2020, jusqu'au mois d'Août.

Le bureau reste inchangé malgré les  
difficultés de recrutement pour avoir de la  
jeunesse au sien du club.

**N'hésitez pas à nous contacter pour de  
plus amples renseignements et à nous  
rejoindre.**





# Yoga du Dojo Roger Saclier

**L'activité Yoga rencontre, cette année encore, un vif succès**

Les cours sont animés par notre professeur Félix Beaudouin, **chaque mardi de 20 heures 30 à 21 heures 30, à la salle des fêtes.**

Il a pour but de développer le Yoga selon les traditions de l'Inde.

**Le Yoga de l'énergie permet de prendre conscience de son potentiel physique et énergétique** à l'aide de postures accompagnées d'un travail de concentration, d'exercices respiratoires, d'écoute méditative, le tout favorisant l'intégration des bienfaits de chaque séance, dans le quotidien.

Les cours se terminent soit par une méditation ou une pratique de relaxation appelée «Yoga Nidra».

Lesdites séances sont construites autour d'une progression douce et surtout sans douleur inutile... notre

activité, est de ce fait, **accessible à toutes et tous, jeunes et moins jeunes.**

## 1<sup>er</sup> séminaire yoga

Au cours de la saison écoulée, les 18 et 19 mai 2019, le temps d'un week-end, nous avons organisé un séminaire Yoga, ouvert tant aux adhérents, qu'au public.

**Trente trois personnes ont ainsi pu y participer**, ce qui était le maximum admissible dans la salle des fêtes en termes d'espace. Les participants ont pu bénéficier de la présence d'Evelyne Sanier, directrice et fondatrice du Collège National de Yoga (CNY). Cette expérience, d'une grande richesse et très conviviale a fait l'unanimité et à la demande de tous, il est envisagé de la reconduire dès que possible.

## Nouvelle activité...

Du 1<sup>er</sup> mai au 26 juin 2019 nous avons également accueilli Angelica Toti Damour dans le cadre d'un stage pratique lié à sa formation de sophrologue. Ces séances ont été particulièrement appréciées par toutes les personnes qui ont pu en bénéficier, seulement dix... aussi est-il envisagé d'inscrire cette discipline, proche de l'esprit du Yoga, dans nos activités régulières.

Des contacts ont été pris en ce sens.

Enfin, nous vous rappelons qu'il est bien sûr toujours possible de bénéficier de la gratuité des deux premières séances (assurance comprise) avant tout engagement.

**Pour tous renseignements, vous pouvez joindre Sandrine Leroy ou Collette Couturaud.**



**Sandrine Leroy**

Présidente  
05.55.63.67.43

**Collette Couturaud**  
Secrétaire  
05.55.63.61.88



# Comité des Fêtes de Fursac

**Le Comité des Fêtes est à votre service pour des petits moments de bonheur... Venez nous rejoindre !**



**Jean-Luc Merlaud**

Président  
05.55.63.93.92

**Philippe Merlaud**  
Vice-Président

**Didier Joffre**  
Secrétaire

**Pauline Joffre**  
Vice-Secrétaire

**Sophie Merlaud**  
Trésorière

**Isabelle Seguin**  
Trésorière-adjointe

**Arnaud, Pascal, Joël,  
Claude, Morgan, Virginie,  
Carole et Raquel**  
Membres

## Bilan de l'année écoulée

**Crèche à l'église** de S'Etienne en décembre.

**La Chorale S'Jacques** nous a fait un superbe concert pour Noël dans l'église.

S'Etienne et **le sapin de Noël** a été décoré avec des boules que les enfants du village avaient faites, et le résultat magnifique, quelle créativité !

**Réveillon 2018**, ambiance chaleureuse et festive.

**Le Comité des fêtes se mets en marche :**

**3 Marches à travers Fursac**, se fut une expérience agréable, préparation d'un ravitaillement abondant pour chacune d'elles : Téléthon, le 14 juillet et avec « les Chemins de Fursac » pour Octobre Rose.

Le Comité s'est joint à la Mairie pour la **plantation des haies d'arbustes** en participant et en proposant une collation pour les jardiniers d'un jour.

Le 13 Juillet, cette année nous avons proposé une **soirée snack**, et le club de country est venu faire une démonstration devant le public qui patientait pour le feu d'artifice qui

fût magnifique.

**Le 5 août, jour de la brocante** a été très chaude ce qui a découragé des exposants et les visiteurs nous espérons que les exposants et visiteur seront plus nombreux à la prochaine édition.

## Manifestations à venir

- **À partir de décembre** : une crèche sera installée dans l'église de S'Etienne
- **Le 7 Décembre** : nous organisons une marche pour le Téléthon.
- **Le 20 décembre** : à 17h, la Chorale S'Jacques
- **Réveillon de la Saint Sylvestre**
- **13 Juillet** : Les festivités avec une petite nouveauté
- **14 Juillet** : une marche dans les alentours du Village
- **Brocante et Octobre Rose** : les dates restent à définir.

**Un grand merci aux élus, aux commerçants et également à l'équipe qui se donnent sans compter pour la préparation, l'exécution et le nettoyage des manifestations**

**Le Président Jean-Luc Merlaud**



Le Comité des Fêtes vous souhaite de bonnes festivités.



# Club du Livre de Fursac



## Les activités de l'année 2019



**Brigitte Dudrut**

Présidente

**Claudine Remy**  
Vice-Présidente

**Elisabeth Fauvet**  
Vice-Présidente

**Sophie Clavel**  
Secrétaire

**Marie-Laure Betolaud du Colombier**  
Secrétaire adjointe

**Christiane Pichon**  
Trésorière

**Marie-Christine Guyon**  
Trésorière adjointe

### Samedi 19 janvier :

Nuit de la lecture : Une vingtaine de personnes se sont retrouvées autour de Françoise CLEDAT et son dernier ouvrage. Suivie d'une dégustation conviviale et partage de nos ouvrages coups de cœur.

### Samedi 2 février :

Assemblée Générale de l'association.

### Samedi 6 avril :

Rencontre avec l'auteur Antonin VARENNE à la bibliothèque en collaboration avec le réseau de lecture publique et la librairie de Dun le Palestel.

### Ven. 20 au dim. 22 juillet

La Bourse aux livres continue d'attirer un public en constante augmentation. Cette année, elle s'accompagnait d'une exposition

d'artistes et artisans d'art creusois.

### Samedi 7 au lundi 9 sept. :

Organisation d'un atelier en partenariat avec le lycée R. LOEWY au Moulin des Templiers pour les étudiants de la section DSAA (orienté vers le design éco-responsable) autour d'une rencontre avec le paysagiste et jardinier, Gilles CLEMENT et le graphiste, Vincent PERROTET. Les étudiants ont produit 14 sérigraphies qui furent exposées lors de la journée du livre.

### Dimanche 29 septembre :

Atelier Land Art au Moulin des Templiers qui a accueilli sur la journée une trentaine de personnes. Il fut animé par l'artiste graphiste et plasticien Marc POUYET, grâce au soutien financier du réseau de lecture publique de la COM COM Monts et Vallées Ouest Creuse.

### Dimanche 6 octobre :

21<sup>e</sup> Journée du Livre autour du thème **Nature et Biodiversité, Si nous parlons de la beauté du monde**. La manifestation a accueilli 24 auteurs : écrivains, dessinateurs et illustrateurs et a attiré plus de 350 visiteurs. Exposition, spectacle des enfants de l'école, moment conte à la bibliothèque, rencontre dédicaces ont ponctué la journée ainsi qu'une table ronde animée par le journaliste et auteur, O. NOUAILLAS, avec F. LASSERRE entomologiste, C. GATINEAU agronome-écologue, A. FREYTET paysagiste et V. CAILLIEZ climatologue, attirant plus d'une cinquantaine de personnes dans la salle du conseil de la mairie.

### Vendredi 20 décembre :

Chorale S'Jacques de la Souterraine à l'église Saint-Etienne avec le Comité des fêtes.

Il faut mentionner également des activités et non des moindres accomplies par des membres du Club du Livre comme d'une part l'accueil à la bibliothèque une semaine sur deux dans l'après-midi des enfants de la maternelle pour la lecture et le prêt de livres par Colette VILLARD et Elisabeth FAUVET. Ajoutons le portage une fois par mois de livres à la maison de retraite, les Jardins d'Adrienne, où Marie José DIOT lit des extraits de livres à des résidents. De plus, nous avons organisé des rencontres lecture à la bibliothèque afin de partager nos coups de cœur littéraires.

**Pour conclure, merci aux personnes qui nous ont fait don de livres pendant l'année.** Merci à nos partenaires, pour leur soutien dans l'organisation de nos activités : le Conseil Départemental de la Creuse, le réseau de lecture publique de la COM COM Monts et Vallées Ouest Creuse, la Bibliothèque Départementale de la Creuse, la municipalité de Fursac, l'école de Fursac, le lycée Raymond Loewy, l'association Lire en Creuse, l'association Creuse toujours, le comité des fêtes, l'EHPAD de Fursac, les ALSH de Fursac et de Grand-Bourg, les commerçants

de Fursac, Groupama, Crédit Agricole et France Bleu Creuse. Un merci tout particulier à monsieur et madame DORE pour l'accueil et le prêt gracieux du Moulin des Templiers qui a accueilli deux de nos activités cette année.

### En 2020, nous prévoyons déjà divers évènements :

- **La Nuit de la lecture** : 18 janvier 2020 à partir de 20 h.
- **Assemblée Générale de l'association** : 8 février 2020.
- **Des rencontres avec des auteurs** lors des petits-déjeuners littéraires, les samedis matin à la bibliothèque (3 en prévision au cours de l'année).
- **La bourse aux livres** : du 17 au 19 juillet 2020
- **La journée du livre** : le 11 octobre 2020. Nous organiserons également, au cours de l'année, la venue d'une exposition d'artistes.

Pour finir, nous appelons toutes les personnes intéressées par notre projet associatif à nous rejoindre. **Le club du livre vous souhaite une heureuse année 2020 et vous espère nombreux lors de ses manifestations.**



# RECENSEMENT

de la population 2020

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



**LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020**

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

## LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

## LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME 60 % DES PERSONNES RECENSÉES

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

**Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.**

- **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

## LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE MAIRIE  
OU VOUS RENDRE SUR LE SITE [WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR](http://WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR)**

 **Insee** & votre commune

# Rappels pour la collecte des déchets

## Avec mes bacs individuels

### 1. Je place mes déchets dans les bons bacs :

- Mes déchets recyclables dans le bac à couvercle jaune, directement en vrac.
- Mes ordures ménagères dans le bac à couvercle gris, dans des sacs fermés.



**2. Je sors mes bacs la veille au soir** pour qu'ils soient collectés ! (les collectes commencent dès 5 h du matin).

**3. Je place mon bac dans le sens de la flèche sur le couvercle** (lorsqu'il est équipé d'un autocollant flèche).



**4. Je ne gêne pas l'accès à mes bacs** et laisse un espace d'environ 80 cm autour sans obstacle.

**5. Je ne tasse pas les sacs dans mon bac d'Ordures Ménagères**, sinon ils risquent de rester bloqués dedans.

**6. Je ne fais pas déborder mes bacs** avec mes déchets et je ne laisse pas de dépôts au pied de mes bacs.

**7. Je fais bien attention à ne pas échanger mes bacs avec ceux de mes voisins.** Je peux éventuellement mettre une étiquette avec une marque distinctive, ou du ruban adhésif par exemple, au dos de mes bacs pour bien les reconnaître.

## Avec les contenants collectifs à Ordures Ménagères

### 1. Lorsque j'utilise les contenants collectifs

J'utilise des sacs de 30 L au maximum dans les abris bacs, et des sacs 30 L ou 80 L dans les colonnes aériennes, suivant la taille du tambour. Un autocollant indiquant la contenance maximum du tambour est placé à côté de celui-ci.

### 2. Je ne force pas les tambours

Je ne tasse pas mon sac dans le tambour, sinon je risque de le bloquer.

### 3. Ma carte d'accès me permet d'ouvrir quasiment\* tous les contenants collectifs placés sur le territoire

Je ne suis pas obligé d'utiliser celui de ma commune s'il s'avère plus pratique pour moi d'en utiliser un autre.



\*Attention, certains contenants collectifs, bien que placés sur une zone en libre accès, sont toutefois réservés à des ensembles de bâtiments. Par exemple, il n'est pas possible d'utiliser les colonnes enterrées de la zone de Puycharraud pour les personnes qui n'habitent pas dans les immeubles de la cité HLM. Retrouvez les emplacements des contenants collectifs sur la carte dédiée à l'adresse [www.evolis23.fr/contenants-collectifs](http://www.evolis23.fr/contenants-collectifs).

# Recensement & Journée Défense et Citoyenneté

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999**, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet : [www.mon-service-public.fr](http://www.mon-service-public.fr) en se créant un espace personnel.

**Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire ou dans les trois mois suivants.**

À l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Cette démarche citoyenne permet l'insertion systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

**BIENTÔT  
16  
ANS !**

**PENSEZ AU  
RECENSEMENT**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT  
DE DÉFENSE !**

**JOURNÉE DÉFENSE  
ET CITOYENNETÉ**

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE  
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION  
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)



**Des questions, vous pouvez prendre contact avec le :**

Centre du Service National  
88, rue du Pont Saint Martial  
87000 LIMOGES

**Accueil téléphonique :** 05.55.13.69.92

**Du lundi au jeudi :** 8 h 30 - 11 h 45 / 13 h 30 - 16 h 00

**Le vendredi :** 8 h 30 - 11 h 45 / 13 h 30 - 15 h 30

**Email :** [csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr)



# SMIPAC Parc d'Activités de la Croisière 2019

**2019 s'achève déjà et comme en 2018, l'année aura été prometteuse et annonce de belles perspectives pour 2020.**

**En effet 2019 aura été l'année de 3 réalisations entamées en 2018 ou avant et d'autres contacts initiés cette année devraient se concrétiser.**

## L'accès direct depuis l'A20

Inauguré en octobre 2018, l'accès direct au Parc d'Activités de la Croisière depuis la bretelle 23a (Limoges - Guéret) de l'A20 a été ouvert à la circulation en janvier 2019 après vérification de sa conformité par l'Ingénieur Général des Routes.

**C'est un avantage et un gain de temps indéniable pour les usagers venant de l'A20 qui renforce l'attractivité du PAC.**

En effet depuis cette ouverture, une société s'intéresse au site pour installer des services à la route (stationnement, restauration). Ce projet important et ambitieux sera certainement le chantier emblématique de 2020.

## Le Datacenter Sostradata

**Le 27 septembre dernier, le groupe Picoty, la Caisse des Dépôts et Atrium Data, inauguraient Sostradata en présence de 300 personnes dont de nombreux chefs d'entreprises et élus locaux.**

Sostradata est une infrastructure d'hébergement, de sauvegarde, de traitement de données et de services numériques.

Ce datacenter neutre est ouvert aux partenaires du public, du privé et aux détenteurs de données de santé leur permettant d'installer leurs baies, serveurs et équipements avec des standards de

sécurité très pointus tout en respectant l'environnement grâce à des équipements énergétiques économes et performants.

C'est le seul équipement numérique de ce niveau de sécurité en France.

Après l'arrivée fin 2017 de Gamac (gestion informatique du groupe Picoty) dans les bureaux de l'ancien bâtiment Emix, le PAC peut afficher de belles compétences numériques.

## Bio Crops Services

**Agricentre Dumas en Corrèze et Villemont en Indre (sociétés familiales de négoce de produits céréaliers), viennent de créer Bio Crops Services. Ils ont choisi le PAC qui se trouve au centre de leur bassin.**

Difficile de ne pas voir sur le PAC cette tour d'élévation vers les silos qui permettent de stocker les productions céréalières, oléagineuses ou légumineuses issues de l'agriculture biologique de nos territoires, de les sécher, les trier avant leur redistribution pour l'industrie agroalimentaire.

Ce centre de valorisation des productions répond aux besoins des producteurs bio (qui ne pouvaient pas stocker à proximité leurs productions bio) et des clients qui ont besoin d'un approvisionnement de qualité et certifié.

20 silos de 150 tonnes permettent de stocker jusqu'à 3.000 tonnes de productions bio diverses comme les céréales, le sarrasin, du tournesol, du maïs, ... sans risque de contamination avec les productions traditionnelles.

Le projet facilitera le développement de l'agriculture biologique sur nos territoires et la création d'emplois locaux de proximité (transports, transformation, installation d'exploitation bio, ...)

En plus des services à la route évoqués précédemment, **2 nouveaux projets devraient se réaliser en 2020** avec d'une part l'extension d'activités de Limoges Palettes dont la récupération de métaux et d'autre part un service de location d'engins avec chauffeurs pour les professionnels.

## Amélioration

**Enfin dans le but de conforter son attractivité et son accessibilité, le PAC réalise des travaux d'amélioration de son entrée inférieure (pont cadre sous la bretelle A20/145).** Au programme des travaux qui ont commencés cet automne, la signalétique, l'éclairage public, la voirie et la gestion du pluvial qui redonneront du lustre à cette entrée très fréquentée.

**Pour rappel, en 2019, Le PAC compte 12 sociétés pour un total de 130 salariés :**

- **Kuehne & Nagel Road** : messagerie et logistique
- **TIGR** : fabrication chaufferies industrielles
- **AS24** : distribution automatisée de carburant professionnel
- **Le Relais 23** : collecte de textile usagé
- **Limoges Palettes** : négoce de palettes
- **Sostradata** : datacenter
- **Bio Crops Services** : stockage et valorisation de productions végétales bio
- **Solavenir Energies** : conception, gestion de parcs d'énergies renouvelables
- **Gamac** : infogérance du groupe Picoty
- **Mixba** : gestion immob. bâtiment Arzana
- **Creuse Technology Alarme Vidéosurveillance** : conseil et installation de système d'alarme et surveillance
- **Bétons Vicat** : centrale béton

# Infos pratiques

## Tous les numéros utiles à connaître au quotidien !

### Numéros d'urgence

**SAMU** : 15 ou 112  
**Pompiers** : 18  
**Police/Gendarmerie** : 17  
**Gendarmerie** (G<sup>d</sup> Bourg) : 05 55 80 40 03  
**Centre Antipoison** : 05 55 96 40 80  
**Allo enfance maltraitée** : 119  
**Enfants disparus** : 116 000  
**Accueil sans abri** : 115  
**Sida Info Service** : 0800 840 800  
**Vol/perte carte bancaire** : 0892 705 705  
**EDF Dépannage** : 0810 33 35 23  
**Syndicat des eaux de l'Ardour** :  
 05 55 81 50 91  
**Urgence fuite d'eau** : 06 77 02 56 86

### Divers

**DIR** (Direction Interdépartementale des Routes) :  
 05 55 51 69 91 ou 05 56 87 33 33  
**Météorologie** : 08 92 68 02 23  
**Gare** (La Souterraine) : 05 55 63 94 02  
**Déchèterie** (La Sout.) : 05 55 89 86 06  
**Déchèterie** (Bénévent) : 05 55 89 86 06  
**EVOLIS déchets** : 05 55 89 86 06

### Vie pratique

**Collecte des déchets** :  
 Des containers à verre et vêtements sont à votre disposition sur le parking situé derrière la poste, il appartient à chacun d'entre nous d'avoir un comportement citoyen afin de respecter l'environnement.

### Numéros utiles

**Médecins** :  
 D<sup>r</sup> BULINSKY Pascale : 05 55 63 69 21  
 D<sup>r</sup> PINGARD Olivier : 05 55 63 42 12  
**Kinésithérapeutes** :  
 Cabinet Eric BOSPHORE  
 05 55 63 60 36  
**Pharmacie** :  
 Christel PINGARD : 05 55 63 60 36  
**Infirmières** :  
 Nadège ANDRIEUX : 05 55 63 08 41  
 Nadine DJABALLAH, Nathalie PIERES  
 et Sandrine MARGOT-PRUDENT :  
 05 55 63 65 08  
 Mélina MORABITO : 05 55 63 63 49  
**Notaire** :  
 Didier VINCENT : 05 55 63 60 52  
**La Poste** :  
 Ouvert le lundi 9h00 à 12h30 et de  
 13h30 à 17h00 et du mardi au vendredi  
 de 9h00 à 12h30. Tél. : 05 55 63 76 34  
**Agence Bancaire** :  
 Crédit Agricole (distributeur de billet),  
 21 Grande Rue, 05 55 63 60 30  
**Taxi Ambulance** :  
 Ambulances Fursacoises : 05 55 63 66 10  
 Taxi Benoiton : 05 55 63 45 73

### Informations Mairie

2 place de la Mairie - 23290 FURSAC  
 Tél : **05 55 63 60 87**  
 Mail : [mairie.fursac@orange.fr](mailto:mairie.fursac@orange.fr)  
 Horaires d'ouvertures :  
 9h00 à 12h00 & 14h00 à 17h00  
 Perm. du Maire : samedi 9h00 - 12h00

### Informations communales

**École Félix Chevrier**  
 Maternelle : 05 55 63 69 29  
 Primaire : 05 55 63 61 60  
 Centre de Loisirs : 05 55 63 91 89  
**Office du tourisme** : 05 55 63 69 80  
*Ouvert en Juillet et Août*

### Maison des services au Public de Bénévent L'Abbaye

6 place de la République  
 23210 Bénévent L'Abbaye  
 Mail : [msap.benevent-l'abbaye@laposte.fr](mailto:msap.benevent-l'abbaye@laposte.fr)

Le bureau de poste réunit les services sous un même toit avec une Maison de services au public et devient un véritable lieu d'accueil, d'information, et d'orientation. Le bureau dispose d'un îlot de services au public avec un accès à des services numériques. Les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches de la vie quotidienne, en lien avec les opérateurs de services publics « essentiels ».

**Vous y trouverez** : La Poste, l'Assurance Retraite, l'Assurance Maladie, GRDF, DGFiP, services de la Préfecture, les Allocations familiales, Pôle-emploi.fr, la MSA, la Gendarmerie et bien d'autres services...



# État Civil 2019

## Naissances :

- **Suzanne COURTY** née le 8 janvier 2019 à Limoges
- **Maxence BASGROT** né le 11 janvier 2019 à Limoges
- **Angy CROUZET** née le 16 mai 2019 à Limoges
- **Elsa QUICHON** née le 6 juillet 2019 à Guéret
- **Eva LAURENT VIEILLERIBIERE** née le 21 août 2019 à Limoges
- **Gaspard GALLOIS** né le 23 novembre 2019 à Limoges

## Baptême civil :

- **Louise SIMONNEAU** baptisée le 4 mai 2019
- **Léane PASQUET** baptisée le 1<sup>er</sup> juin 2019
- **Kenolan BLOCAIL-BALLOT** baptisé le 20 juillet 2019
- **Franck LYNE** baptisé le 27 juillet 2019
- **Thomas PHILIPPON** baptisé le 23 novembre 2019

## PACS :

- **Florence COUDERT et Rémi TOULOUSE** pacsés le 14 février 2019
- **Alicia LEMAIRE et Anthony NIBAUDEAU** pacsés le 20 septembre 2019
- **Lucile KOUVTANOVITCH et Stéphane LIONDOR** pacsés le 24 septembre 2019
- **Francesca LECOMTE et Pascal RULLIER** pacsés le 12 octobre 2019

## Décés :

- **Robert BEULLÉ** décédé le 25 janvier 2019 à Fursac, domicilié à l'EHPAD « Les Jardins d'Adrienne »
- **Madeleine LAVERGNE** veuve **BARDOULAUD** décédée le 9 février 2019 à Fursac, domiciliée à l'EHPAD « Les Jardins d'Adrienne »
- **Yves GINISTY** décédé le 17 février 2019 à Fursac, domicilié rue Saint-Léobon
- **Ginette PEINTURIER** veuve **LACOTE** décédée le 23 mars 2019 à Fursac, domiciliée à l'EHPAD « Les Jardins d'Adrienne »
- **Odette BARTOUT** veuve **CHASSAGNE** décédée le 24 mars 2019 à Fursac, domiciliée à l'EHPAD « Les Jardins d'Adrienne »
- **Marcelle DESSUS** veuve **BERENI** décédée le 29 mars 2019 à Fursac, domiciliée à l'EHPAD « Les Jardins d'Adrienne »
- **André CLEMENT** décédé le 13 avril 2019 à Fursac, domicilié à l'EHPAD « Les Jardins d'Adrienne »
- **Marcel ARBELET** décédé le 29 avril 2019 à Fursac, domicilié à l'EHPAD « Les Jardins d'Adrienne »
- **Robert AUCHARLES** décédé le 7 mai 2019 à Fursac, domicilié à l'EHPAD « Les Jardins d'Adrienne »
- **Bernard FAURILLON** décédé le 30 mai 2019 à Fursac, domicilié à l'EHPAD « Les Jardins d'Adrienne »
- **Liliane CURVEILHÉ** veuve **BONNAMY** décédée le 30 mai 2019 à Fursac, domiciliée à l'EHPAD « Les Jardins d'Adrienne »
- **Julien SERVANT** décédé le 10 juin 2019 à Fursac, domicilié route de Guéret
- **Edith GIBARD** veuve **MAYET** décédée le 12 juin à Fursac, domiciliée à l'EHPAD « Les Jardins d'Adrienne »



# État Civil 2019

- **Marie-Thérèse DUBEAU** veuve **PRADEAU** décédée le 19 juillet 2019 à Fursac, domiciliée à l'EHPAD « Les Jardins d'Adrienne »
- **Jeannine BROCHET** décédée le 24 août 2019 à Fursac, domiciliée à l'EHPAD « Les Jardins d'Adrienne »
- **Michelle BOUCHER** épouse **CHEZEAUD** décédée le 29 août 2019 à Fursac, domiciliée à l'EHPAD « Les Jardins d'Adrienne »
- **Paule MONNET** veuve **CHAPELIER** décédée le 16 septembre 2019 à Fursac, domiciliée à l'EHPAD « Les Jardins d'Adrienne »
- **Micheline LEROY** veuve **JANDARD** décédée le 17 septembre 2019 à Fursac, domiciliée à l'EHPAD « Les Jardins d'Adrienne »
- **Michelle BIDOUX** épouse **LEGRIS** décédée le 5 octobre 2019 à Fursac, domiciliée à Chabannes
- **Odette ROUSSEAU** veuve **LYRAUD** décédée le 24 octobre 2019 à Fursac, domiciliée à l'EHPAD « Les Jardins d'Adrienne »
- **Camille GERBAUD** veuve **FOURNIOUX** décédée le 2 novembre 2019 à Fursac, domiciliée à Châtenet
- **Lucienne JOFFRE** veuve **BRESSAND** décédée le 5 novembre 2019 à Fursac, domiciliée à l'EHPAD « Les Jardins d'Adrienne »
- **Henri DUARTE** décédé le 17 novembre 2019 à Fursac, domicilié Place Marc Geoffre
- **Yvonne MOREIL** veuve **PEYRETOUT** décédée le 2 décembre 2019 à Fursac, domiciliée à l'EHPAD « Les Jardins d'Adrienne »

- **Michel BASTIER** décédé le 2 décembre 2019 à Fursac, domicilié Lotissement Chantegrèle
- **Odette MASSON** décédée le 9 décembre 2019 à Fursac, domiciliée à La Chérade

## Transcriptions Décès

- **Marie-Thérèse BOQUET** décédée le 26 décembre 2018 à Sainte-Feyre, domiciliée au Peux (*non publiée dans le bulletin de janvier 2019*)
- **Robert POUPARD** décédé le 5 janvier 2019 à Guéret, domicilié à l'EHPAD « Les Jardins d'Adrienne »
- **Isabelle CARIAT** veuve **CHABROULLET** décédée le 12 février 2019 à Guéret, domiciliée à l'EHPAD « Les Jardins d'Adrienne »
- **Gilberte COUCAUD** décédée le 14 février 2019 à Guéret, domiciliée route de Guéret
- **Yvonne CHAPUT** veuve **FRAISSAIX** décédée le 2 mars 2019 à Guéret, domiciliée à l'EHPAD « Les Jardins d'Adrienne »
- **Suzanne CHÉRON** veuve **MOREAU** décédée le 21 mars 2019 à Guéret, domiciliée à Beauvais
- **Michèle GIRAUD** veuve **BENOITON** décédée le 22 mars 2019 à Guéret, domiciliée à l'EHPAD « Les Jardins d'Adrienne »
- **Elizabeth PENMAN** épouse **KING** décédée le 30 mars 2019 à Limoges, domiciliée à La Chérade
- **Madeleine PÉROT** épouse **LAFAYE** décédée le 15 avril 2019 à Limoges, domiciliée Grande rue
- **Renée GAULIER** veuve **LEMAITRE** décédée le 22 avril 2019 à Guéret, domiciliée à l'EHPAD « Les Jardins d'Adrienne »
- **Andrée BRUN** veuve **LAUGAUTIER** décédée le 8 juin 2019 à Guéret, domiciliée à l'EHPAD « Les Jardins d'Adrienne »
- **Odette COUTEAU** veuve **MALIFAUD** décédée le 29 juin 2019 à Bourgneuf, domiciliée au Bois aux arrêts
- **Eliane DUPONT** épouse **CLEMENT** décédée le 2 juillet 2019 à Limoges, domiciliée à Longvert
- **Marie SERY** épouse **MORIN** décédée le 4 août 2019 à Limoges, domiciliée aux Sibieux
- **Ginette PASQUET** épouse **LAFORREST** décédée le 10 septembre 2019 à Guéret, domiciliée à l'Oeil
- **Humbert ERNANDEZ** décédé le 18 septembre 2019 à Guéret, domicilié à Chabannes
- **Odette SIMONET** épouse **MALTY** décédée le 29 septembre 2019 à Limoges, domiciliée aux Nadauds
- **André BATAILLE** décédé le 13 octobre 2019 à Guéret, domicilié à l'EHPAD « Les Jardins d'Adrienne »
- **René TOURON** décédé le 14 octobre 2019 à Guéret, domicilié à l'EHPAD « Les Jardins d'Adrienne »
- **Patrick BAILLY** décédé le 7 novembre 2019 à Limoges, domicilié à Beauvais
- **Suzanne DUSSERVAIX** veuve **TESSIER** décédée le 17 novembre 2019 à Limoges, domiciliée à Créchat



commune nouvelle de  
**Fursac**



*Thierry Dufour  
et tous les membres du conseil municipal  
vous convient à la cérémonie  
des vœux qui aura lieu  
le vendredi 17 janvier 2020 à 19h00*

---